



CDCC-USA INC.
CONSensual DIASPORA CAUCUS
FOR THE CONSTRUCTION OF CAMEROON
FRIENDS OF THE USA INC.



www.cdcc-usa.org



info@cdcc-usa.org

Rap.N°0001_BUR-EXC_05-26__/

RAPPORT D'ANALYSE STRATEGIQUE

PAS DE TAXATION SANS REPRESENTATION :
attentes, frustrations et revendication institutionnelle de la diaspora
camerounaise aux Etats-Unis d'Amérique : Cas des résidents du DMV
(District of Columbia , Maryland et Virginia)"

SOMMAIRE

TITRE :

“Pas de taxation sans représentation : Analyse des attentes, frustrations et revendications institutionnelles de la diaspora camerounaise aux Etats-Unis d'Amérique ; Cas du DMV”

AVANT-PROPOS

0.1. Mot du Président du CDCC-USA

0.2. Contexte de l'étude

0.3. Objectifs du rapport

0.4. Importance stratégique pour le Cameroun et ses partenaires internationaux

INTRODUCTION GÉNÉRALE

1.1. Problématique centrale

- Contribution économique vs absence de représentation politique

1.2. Hypothèse de recherche

- La diaspora évolue d'un rôle économique vers un rôle politique

1.3. Questions de recherche

- Qui représente la diaspora ?
- Comment contrôler l'usage des ressources ?
- Quelles réformes institutionnelles sont nécessaires ?

1.4. Méthodologie de l'étude

- Sondages (quantitatif)
- Entretiens (qualitatif)
- Analyse documentaire
- Comparaison internationale

PARTIE I : LA DIASPORA CAMEROUNAISE DU DMV – PROFIL ET POIDS STRATÉGIQUE

Chapitre 1 : Profil sociodémographique

- Répartition géographique (DC, Maryland, Virginia)
- Âge, genre, niveau d'éducation
- Statut professionnel

Chapitre 2 : Contribution économique réelle

- Transferts financiers (remittances)
- Investissements directs (immobilier, business, foncier)
- Participation indirecte à la fiscalité (douanes, taxes, services publics)

Chapitre 3 : Diaspora comme acteur de substitution de l'État

- Financement familial (éducation, santé)
- Soutien communautaire
- Rôle dans le développement local

PARTIE II : EXPÉRIENCE ET PERCEPTION DE LA GOUVERNANCE AU CAMEROUN

Chapitre 4 : Typologie des difficultés rencontrées

- Corruption administrative
- Insécurité foncière
- Abus d'autorité
- Dysfonctionnements judiciaires

Chapitre 5 : Analyse des secteurs les plus problématiques

- Douanes
- Foncier
- Immobilier

- Justice
- Administration territoriale

Chapitre 6 : Indicateurs de gouvernance

- Indice de corruption
- État de droit
- Transparence budgétaire
- Comparaison avec pays similaires

PARTIE III : FRACTURE ENTRE CONTRIBUTION ET REPRÉSENTATION

Chapitre 7 : Analyse du sentiment d’injustice

- Résultats des sondages
- Narratifs dominants de la diaspora
- Étude des discours sur les réseaux sociaux

Chapitre 8 : Fiscalité implicite et explicite de la diaspora

- Taxes indirectes
- Coûts administratifs
- Contributions informelles

Chapitre 9 : Absence de représentation institutionnelle

- Limites du vote à l’étranger
- Absence de députés diaspora
- Faiblesse des mécanismes de participation

PARTIE IV : “NO TAXATION WITHOUT REPRESENTATION” – CADRE THÉORIQUE ET HISTORIQUE

Chapitre 10 : Origine du principe

- Révolution américaine
- Théorie démocratique

Chapitre 11 : Application contemporaine

- Lien entre fiscalité et légitimité politique
- Citoyenneté et participation

Chapitre 12 : Pertinence pour la diaspora camerounaise

- Transposition du principe
- Légitimité de la revendication

PARTIE V : COMPARAISON INTERNATIONALE – MODÈLES DE REPRÉSENTATION DE LA DIASPORA

Chapitre 13 : Modèles européens

- France (députés de l'étranger)
- Italie (circonscription extérieure)

Chapitre 14 : Modèles africains

- Cap-Vert
- Sénégal
- Autres exemples pertinents

Chapitre 15 : Enseignements comparés

- Facteurs de réussite
- Limites
- Applicabilité au Cameroun

PARTIE VI : RISQUES POLITIQUES ET ÉVOLUTIONS POSSIBLES

Chapitre 16 : Radicalisation politique de la diaspora

- Soutien à des alternatives politiques
- Influence numérique et médiatique

Chapitre 17 : Risques pour la stabilité institutionnelle

- Perte de légitimité
- Pression internationale
- Mobilisation transnationale

Chapitre 18 : Opportunités pour l'État

- Réconciliation avec la diaspora
- Mobilisation économique structurée
- Soft power international

PARTIE VII : PROPOSITIONS STRATÉGIQUES ET RÉFORMES

Chapitre 19 : Réformes institutionnelles

- Création de sièges parlementaires diaspora
- Conseil national de la diaspora
- Commission parlementaire dédiée

Chapitre 20 : Réformes économiques et fiscales

- Protection des investissements diaspora
- Réduction des abus administratifs
- Guichet unique diaspora

Chapitre 21 : Gouvernance et transparence

- Mécanismes de suivi des fonds
- Audit public
- Plateformes numériques de transparence

Chapitre 22 : Stratégie de lobbying du CDCC-USA

- Cibles (ambassades, institutions, partenaires internationaux)
- Narratif stratégique
- Plan d'action opérationnel

CONCLUSION GÉNÉRALE

23.1. Synthèse des résultats

23.2. Réponse à la problématique

23.3. Vision à long terme

23.4. Appel à réforme

AVANT-PROPOS

0.1. Mot du Président du CDCC-USA

Dans un monde marqué par l'intensification des mobilités humaines et des interdépendances économiques, les diasporas ne sont plus de simples communautés expatriées. Elles sont devenues des **acteurs stratégiques de développement, d'influence et de transformation politique**.

La diaspora camerounaise aux États-Unis, et particulièrement dans la région du DMV (District of Columbia, Maryland, Virginia), incarne cette nouvelle réalité. Par ses compétences, ses ressources financières, son exposition aux standards démocratiques et son engagement communautaire, elle constitue aujourd'hui une force incontournable dans la dynamique socio-économique du Cameroun.

Cependant, cette contribution significative s'accompagne d'un malaise croissant. De nombreux compatriotes expriment un sentiment d'injustice face à un paradoxe persistant :

celui d'une diaspora fortement contributrice, mais faiblement représentée dans les instances décisionnelles et les mécanismes de gouvernance de leur pays d'origine.

Ce rapport s'inscrit dans une volonté claire :

documenter, objectiver et structurer cette réalité afin d'en faire un levier de réflexion, de dialogue et de réforme.

Le Consensual Diaspora Caucus for the Construction of Cameroon – Friends of the United States (CDCC-USA) entend, à travers cette étude, jouer pleinement son rôle de **think tank indépendant**, engagé dans la promotion d'un dialogue constructif, éclairé et orienté vers des solutions durables.

Notre ambition n'est pas de nourrir la confrontation, mais de **favoriser une meilleure articulation entre contribution économique, justice institutionnelle et participation citoyenne.**

Ce rapport est une invitation à repenser la place de la diaspora dans le projet national camerounais.

- ROMEO NZE -

0.2. Contexte de l'étude

Au cours des dernières années, les interactions entre la diaspora camerounaise et les institutions du pays d'origine ont connu une évolution significative.

D'un rôle historiquement centré sur les transferts financiers et le soutien familial, la diaspora s'est progressivement affirmée comme :

- un investisseur économique,
- un acteur social,
- un relais d'influence,
- et désormais, un interlocuteur politique potentiel.

Parallèlement, de nombreuses tensions ont émergé, alimentées par :

- des expériences répétées de corruption administrative,
- des difficultés liées à la sécurisation des investissements,
- des abus d'autorité et des lenteurs institutionnelles,
- une perception de mauvaise gestion des ressources publiques,
- et une absence de mécanismes efficaces de recours ou de représentation.

Ces réalités ont contribué à structurer un discours critique au sein de la diaspora, amplifié par les réseaux sociaux et les espaces communautaires.

Dans ce contexte, le besoin d'une **analyse rigoureuse, documentée et structurée** s'est imposé.

0.3. Objectifs du rapport

Ce rapport poursuit plusieurs objectifs stratégiques :

Objectif général

Analyser les attentes, les frustrations et les dynamiques d'engagement de la diaspora camerounaise du DMV, afin de proposer des pistes de réforme institutionnelle adaptées.

Objectifs spécifiques

- dresser un profil sociodémographique de la diaspora étudiée ;
- évaluer sa contribution économique réelle ;
- identifier les principaux obstacles rencontrés dans ses interactions avec le Cameroun ;
- analyser le sentiment d'injustice et ses fondements ;
- examiner les limites actuelles de la représentation politique ;
- comparer les modèles internationaux de représentation de la diaspora ;
- formuler des recommandations concrètes en matière de gouvernance, de fiscalité et de représentation.

0.4. Importance stratégique du rapport

Ce rapport revêt une importance particulière à plusieurs niveaux :

Pour le Cameroun

- mieux comprendre une source majeure de financement externe ;
- anticiper les tensions socio-politiques émergentes ;
- renforcer la confiance entre l'État et sa diaspora ;
- optimiser le potentiel économique de la diaspora.

Pour la diaspora

- structurer ses revendications ;
- légitimer son rôle dans le débat public ;
- renforcer sa capacité d'influence ;
- passer d'une posture informelle à une démarche institutionnelle.

Pour les partenaires internationaux

- mieux appréhender les dynamiques transnationales ;
- identifier des opportunités de coopération ;
- soutenir des réformes de gouvernance inclusives.

0.5. Positionnement du CDCC-USA

Le CDCC-USA se positionne comme :

- un **espace de réflexion stratégique**,

- un **cadre de dialogue structuré**,
- un **acteur de production intellectuelle crédible**,
- et un **interlocuteur légitime dans les débats relatifs à la diaspora camerounaise**.

Dans cette démarche, le CDCC-USA adopte une approche :

- non partisane,
- fondée sur les données,
- orientée vers des solutions,
- et respectueuse des principes démocratiques et institutionnels.

0.6. Note méthodologique

L'analyse présentée dans ce rapport repose sur :

- une enquête par sondage auprès d'un échantillon d'immigrés camerounais dans le DMV ;
- des entretiens qualitatifs ;
- une analyse documentaire (rapports internationaux, données économiques, textes juridiques) ;
- une approche comparative internationale.

Les détails méthodologiques complets sont présentés dans les sections correspondantes du rapport.

0.7. Mise en perspective

Ce document ne constitue pas une fin en soi. Il s'inscrit dans un processus plus large visant à :

- ouvrir un débat structuré,
- alimenter les politiques publiques,
- et encourager une réforme progressive et concertée des relations entre le Cameroun et sa diaspora.

INTRODUCTION GÉNÉRALE

1.1. Contexte global et mutation du rôle des diasporas

Au cours des dernières décennies, les dynamiques migratoires ont profondément transformé les relations entre les États et leurs ressortissants établis à l'étranger. Les diasporas, longtemps perçues comme de simples communautés expatriées, sont désormais reconnues comme des **acteurs stratégiques du développement économique, social et politique des États d'origine**.

Dans ce contexte, la diaspora camerounaise s'inscrit pleinement dans cette évolution. Par ses transferts financiers, ses investissements, ses compétences et son influence croissante dans les

espaces publics transnationaux, elle contribue de manière significative à l'économie et à la stabilité sociale du Cameroun.

Cependant, cette contribution s'accompagne d'une transformation profonde des attentes. La diaspora ne se limite plus à un rôle de soutien passif ; elle revendique progressivement :

- une **reconnaissance institutionnelle**,
- un **droit de regard sur la gestion publique**,
- et une **participation accrue aux décisions politiques**.

Cette mutation marque le passage d'une diaspora économique à une **diaspora politique**.

1.2. Problématique centrale

Le présent rapport s'articule autour d'un paradoxe structurant :

Comment une diaspora qui contribue de manière significative à l'économie nationale peut-elle continuer à être exclue des mécanismes de représentation et de contrôle des affaires publiques ?

Cette question se décline en plusieurs tensions :

- contribution financière vs absence de représentation politique ;
- engagement économique vs insécurité des investissements ;
- attachement national vs frustration institutionnelle ;
- participation informelle vs exclusion des mécanismes décisionnels.

Ce déséquilibre alimente un sentiment croissant d'injustice, qui tend à structurer les discours et les mobilisations au sein de la diaspora.

1.3. Hypothèse de recherche

Le rapport repose sur l'hypothèse suivante :

La diaspora camerounaise aux Etats-Unis d'Amérique, en particulier dans le DMV, évolue d'un rôle économique vers un rôle politique, et cette transition génère une revendication légitime de représentation institutionnelle et de contrôle démocratique.

Cette hypothèse implique que :

- les frustrations exprimées ne sont pas uniquement conjoncturelles,
- elles traduisent une **mutation structurelle du rapport entre diaspora et État**,
- et elles appellent des réponses institutionnelles adaptées.

1.4. Questions de recherche

Afin de structurer l'analyse, le rapport s'appuie sur les questions suivantes :

Questions principales

- Quelle est la nature réelle de la contribution économique de la diaspora camerounaise ?
- Quels sont les principaux obstacles rencontrés dans ses interactions avec les institutions nationales ?
- Comment se manifeste le sentiment d'injustice au sein de la diaspora ?
- Dans quelle mesure l'absence de représentation politique constitue-t-elle un facteur central de ce malaise ?

Questions secondaires

- Quels modèles internationaux de représentation de la diaspora peuvent être mobilisés ?
- Quelles réformes institutionnelles pourraient répondre aux attentes identifiées ?
- Quel rôle les organisations de la diaspora, telles que le CDCC-USA, peuvent-elles jouer dans ce processus ?

1.5. Approche méthodologique

Le rapport adopte une approche multidimensionnelle combinant :

1.5.1. Analyse quantitative

- exploitation de données issues de sondages réalisés auprès de la diaspora camerounaise dans le DMV ;
- identification des tendances, perceptions et comportements dominants.

1.5.2. Analyse qualitative

- entretiens semi-directifs ;
- collecte de témoignages ;
- analyse des discours et des expériences vécues.

1.5.3. Analyse documentaire

- rapports d'organisations internationales ;
- données économiques et statistiques ;
- textes juridiques nationaux et internationaux.

1.5.4. Approche comparative

- étude de modèles de représentation de la diaspora dans d'autres pays ;
- identification des bonnes pratiques transférables.

1.6. Cadre conceptuel

Le rapport s'inscrit dans un cadre analytique articulé autour de trois concepts clés :

1.6.1. Diaspora comme acteur transnational

La diaspora est considérée comme un acteur évoluant entre plusieurs espaces politiques, économiques et sociaux, capable d'influencer les dynamiques internes de son pays d'origine.

1.6.2. Fiscalité et légitimité politique

Le principe selon lequel la contribution économique doit s'accompagner d'un droit de représentation constitue un fondement central de la réflexion démocratique moderne.

1.6.3. Gouvernance et redevabilité

La qualité de la gouvernance est évaluée à travers la capacité des institutions à rendre compte de leur gestion et à intégrer les différentes composantes de la nation, y compris celles établies à l'étranger.

1.7. Délimitation de l'étude

Le champ de cette étude est volontairement circonscrit :

- **Géographiquement** : région du DMV (District of Columbia, Maryland, Virginia)
- **Population cible** : immigrés d'origine camerounaise
- **Thématiquement** :
 - contribution économique
 - gouvernance
 - représentation politique
 - relations diaspora-État

Cette délimitation permet une analyse approfondie tout en conservant une portée indicative pour l'ensemble de la diaspora camerounaise.

1.8. Intérêt et originalité du rapport

Ce rapport se distingue par :

- son ancrage empirique (données de terrain) ;
- son approche stratégique (orientée solutions) ;
- sa dimension comparative internationale ;
- son positionnement à l'intersection :
 - de la recherche académique,
 - du débat public,
 - et du lobbying institutionnel.

Il constitue ainsi un outil à la fois :

- analytique,
- politique,
- et opérationnel.

1.9. Structure du rapport

Le rapport est organisé en sept grandes parties :

1. Profil et poids stratégique de la diaspora
2. Expérience de la gouvernance au Cameroun
3. Fracture entre contribution et représentation
4. Cadre théorique du principe “No Taxation Without Representation”
5. Comparaison internationale
6. Risques et évolutions possibles
7. Propositions de réformes et stratégie de lobbying

« La question n’est plus de savoir si la diaspora camerounaise doit participer à la gouvernance nationale, mais comment organiser cette participation de manière structurée, légitime et bénéfique pour l’ensemble de la nation. »

PARTIE I : LA DIASPORA CAMEROUNAISE DU DMV – PROFIL ET POIDS STRATÉGIQUE

CHAPITRE 1 : PROFIL SOCIODÉMOGRAPHIQUE DE LA DIASPORA CAMEROUNAISE DANS LE DMV

1.1. Introduction

La compréhension du profil sociodémographique de la diaspora camerounaise dans la région du DMV (District of Columbia, Maryland, Virginia) constitue une étape fondamentale pour analyser ses comportements économiques, ses attentes politiques et sa capacité d’influence.

Contrairement aux représentations traditionnelles d’une diaspora uniquement tournée vers le soutien familial, les données disponibles ainsi que les résultats préliminaires de notre étude montrent l’émergence d’une population :

- hautement qualifiée,
- économiquement active,
- socialement structurée,
- politiquement consciente,
- et de plus en plus organisée.

Cette transformation progressive positionne la diaspora camerounaise comme un **acteur stratégique transnational**, à la croisée des enjeux économiques, sociaux et politiques entre les États-Unis et le Cameroun.

1.2. Répartition géographique dans le DMV

La diaspora camerounaise est fortement concentrée dans les zones urbaines et périurbaines à forte opportunité économique et institutionnelle.

1.2.1. Maryland (principal pôle)

- Comtés dominants : Prince George's County, Montgomery County, Baltimore County
- Attractivité :
 - proximité de Washington DC
 - forte présence de communautés africaines
 - accès à l'emploi fédéral et aux services

1.2.2. District of Columbia (centre institutionnel)

- Concentration de profils :
 - fonctionnaires internationaux
 - consultants
 - professionnels du secteur public et ONG
- Rôle stratégique :
 - exposition aux institutions politiques américaines
 - accès aux organisations internationales

1.2.3. Virginia (zone d'expansion)

- Comtés : Fairfax, Arlington, Alexandria
- Profils :
 - professionnels IT
 - ingénieurs
 - entrepreneurs

Analyse stratégique

Cette répartition géographique favorise :

- une **exposition élevée aux modèles démocratiques occidentaux**,
- une **acculturation aux standards de gouvernance et de transparence**,
- une **capacité de mobilisation politique et associative accrue**.

1.3. Structure démographique

1.3.1. Répartition par âge

Les résultats d'étude indiquent une forte concentration dans la tranche :

- **25 – 50 ans (majoritaire)**
- Faible proportion de personnes âgées
- Présence croissante de jeunes générations nées ou éduquées aux États-Unis

Implications :

- population active économiquement
- capacité d'investissement élevée
- forte projection dans le futur (patrimoine, politique, influence)

1.3.2. Répartition par genre

- Structure relativement équilibrée
- Légère dominance masculine dans les premières vagues migratoires
- Montée en puissance des femmes :
 - entrepreneures
 - professionnelles qualifiées
 - leaders associatifs

Implications :

- diversification des profils économiques
- transformation des dynamiques sociales
- montée du leadership féminin diaspora

1.4. Niveau d'éducation

La diaspora camerounaise du DMV présente un niveau d'éducation particulièrement élevé comparé à la moyenne nationale américaine et aux diasporas globales.

Tendances observées :

- forte proportion de diplômés universitaires
- présence significative de :
 - Masters
 - Doctorats
 - certifications professionnelles

Secteurs de formation dominants :

- ingénierie
- santé (infirmiers, médecins)
- technologies de l'information
- business & finance
- relations internationales

Analyse stratégique :

Ce capital humain élevé entraîne :

- une **forte capacité d'analyse critique des politiques publiques**,
- une **sensibilité accrue aux questions de gouvernance**,
- une **exigence élevée en matière de transparence et de redevabilité**.

• 1.5. Statut professionnel et économique

1.5.1. Secteurs d'activité

La diaspora camerounaise est fortement intégrée dans des secteurs structurants de l'économie américaine :

- santé
- technologies
- administration publique
- secteur privé (finance, consulting)
- entrepreneuriat

1.5.2. Niveau de revenus

Bien que variable, une part significative de la diaspora se situe :

- dans la **classe moyenne supérieure**
- avec une capacité :
 - d'épargne
 - d'investissement
 - de transfert financier régulier

1.5.3. Entrepreneuriat diaspora

On observe une montée de :

- petites entreprises (services, commerce)
- investissements immobiliers
- initiatives transnationales (USA ↔ Cameroun).

1.6. Organisation sociale et associative

La diaspora camerounaise du DMV est structurée autour de plusieurs types d'organisations :

1.6.1. Associations communautaires

- groupes ethniques
- associations régionales
- tontines

1.6.2. Organisations professionnelles

- réseaux d'entrepreneurs
- associations de cadres

1.6.3. Organisations religieuses

- églises (très influentes)

- réseaux de solidarité

1.6.4. Think tanks et structures émergentes

- rôle croissant des organisations comme CDCC-USA

Analyse stratégique :

Ces structures constituent :

- des **canaux de mobilisation politique**
- des **réseaux d'influence informels**
- des **leviers de structuration des revendications collectives**

1.7. Identité et rapport au Cameroun

1.7.1. Attachement national

- fort lien émotionnel avec le pays
- volonté de contribuer au développement

1.7.2. Double identité

- intégration aux États-Unis
- maintien d'un ancrage culturel camerounais

1.7.3. Mutation générationnelle

- diaspora historique vs nouvelle génération
- évolution des attentes :
 - moins de loyauté passive
 - plus d'exigence politique

La diaspora camerounaise du DMV se distingue par :

- un **haut niveau d'éducation**,
- une **forte capacité économique**,
- une **structuration sociale avancée**,
- une **exposition aux standards démocratiques occidentaux**,
- et une **montée en conscience politique**.

Elle ne peut plus être considérée comme un simple acteur de soutien familial ou économique. Elle constitue désormais :

« Une force stratégique transnationale, capable d'influencer les dynamiques politiques, économiques et institutionnelles du Cameroun. »

Cette évolution structurelle explique, en partie, la montée du sentiment d'injustice observé, qui sera analysé dans les chapitres suivants.

CHAPITRE 2 : CONTRIBUTION ÉCONOMIQUE RÉELLE DE LA DIASPORA CAMEROUNAISE

2.1. Introduction

Au-delà des perceptions, la légitimité des revendications de la diaspora camerounaise repose sur un élément central : **son poids économique réel**.

Ce chapitre vise à démontrer que la diaspora n'est pas seulement un acteur social ou affectif, mais bien :

un pilier économique structurant, contribuant directement et indirectement à l'économie nationale camerounaise.

Cette contribution s'exprime à travers trois dimensions principales :

- les **transferts financiers (remittances)**,
- les **investissements directs**,
- et la **participation à la fiscalité (formelle et informelle)**.

2.2. Les transferts financiers : une ressource macroéconomique majeure

2.2.1. Volume des transferts

Les données internationales indiquent que :

- les transferts de la diaspora camerounaise ont atteint environ **600 millions USD ($\approx$ 360+ milliards FCFA) en 2024**,
- soit environ **1 % à 1,2 % du PIB national**.

Analyse stratégique :

- Ces flux sont **stables, réguliers et résilients**, même en période de crise.
- Ils surpassent parfois certains investissements publics sectoriels.
- Ils constituent une **source de devises essentielle** pour l'économie camerounaise.

2.2.2. Nature des transferts

Contrairement à une idée reçue, ces fonds ne sont pas uniquement destinés à la consommation.

Ils financent :

- l'éducation (frais scolaires, universitaires)
- la santé (soins, hospitalisations)

- le logement (construction, loyers)
- les activités économiques (petits commerces, agriculture)

Implication majeure :

La diaspora agit comme un **État social parallèle**, compensant les insuffisances des politiques publiques.

2.3. Les investissements directs de la diaspora

2.3.1. Secteurs d'investissement

La diaspora camerounaise investit massivement dans :

- **l'immobilier** (terrain, construction, location)
- **le commerce** (boutiques, import-export)
- **l'agriculture**
- **les services** (transport, restauration, etc.)

2.3.2. Importance économique

Ces investissements présentent plusieurs caractéristiques :

- ils sont **autofinancés** (peu de recours aux banques locales),
- ils génèrent **emploi et activité économique locale**,
- ils contribuent à la **dynamique urbaine et périurbaine**.

Mais...

Ils sont fortement exposés à :

- l'insécurité foncière
- la corruption administrative
- les abus d'autorité
- les conflits juridiques

2.3.3. Analyse stratégique

La diaspora investit dans un environnement à risque élevé, sans protection institutionnelle adéquate.

Ce déséquilibre crée une tension structurelle entre :

- contribution économique élevée
- sécurité juridique faible

2.4. Contribution fiscale directe et indirecte

C'est ici que se situe **l'argument le plus puissant** de ce rapport.

2.4.1. Fiscalité indirecte

Même sans résidence permanente au Cameroun, la diaspora contribue à la fiscalité nationale via :

- **droits de douane** sur les importations
- **TVA** sur biens et services
- **frais administratifs**
- **taxes foncières et immobilières**

2.4.2. Fiscalité liée aux investissements

Les membres de la diaspora paient également :

- impôts sur revenus locatifs
- taxes sur transactions immobilières
- frais notariaux et enregistrements

2.4.3. Fiscalité informelle (réalité terrain)

Une dimension souvent ignorée mais essentielle :

- paiements non officiels
- “frais de facilitation”
- corruption administrative

Analyse critique :

Une partie significative de la contribution de la diaspora échappe aux circuits officiels tout en restant une forme de pression fiscale réelle.

2.5. Diaspora comme stabilisateur économique

2.5.1. Résilience en période de crise

Les transferts de la diaspora ont tendance à :

- augmenter en période de crise économique
- compenser les baisses de revenus locaux

2.5.2. Soutien aux ménages

La diaspora :

- réduit la pauvreté dans les familles bénéficiaires
- soutient la consommation
- finance des projets locaux

2.5.3. Impact macroéconomique

Elle contribue à :

- la stabilité monétaire
- la circulation des devises
- le maintien de la demande intérieure

2.6. Estimation globale de l'impact économique

Bien que difficile à quantifier précisément, l'impact global de la diaspora inclut :

- **plusieurs centaines de milliards FCFA par an** en transferts
- **des milliers de projets individuels financés**
- une contribution significative aux recettes fiscales indirectes

La diaspora camerounaise constitue un acteur économique majeur, comparable à certains secteurs structurants de l'économie nationale.

2.7. Déséquilibre structurel identifié

Malgré cette contribution :

- absence de protection institutionnelle
- absence de représentation politique
- absence de mécanismes de contrôle

« La diaspora contribue à l'économie nationale sans bénéficier d'un retour proportionnel en termes de sécurité, de transparence et de représentation. »

2.8. Lien avec la revendication politique

Ce chapitre permet d'établir un lien direct :

Contribution économique élevée

Exposition aux risques et abus

Absence de représentation

Revendication :

“Pas de taxation sans représentation”

2.9. Conclusion du chapitre

La diaspora camerounaise ne peut plus être perçue comme un simple soutien financier informel.

Elle est :

- un **investisseur**,
- un **contributeur fiscal indirect**,
- un **stabilisateur économique**,
- et un **acteur de développement**.

Dès lors, la question n'est plus économique, mais politique :

Comment justifier qu'un acteur contribuant de manière significative à l'économie nationale soit exclu des mécanismes de décision et de contrôle ?

« La diaspora camerounaise finance une partie de l'économie nationale, mais ne participe pas à sa gouvernance. Ce déséquilibre constitue le cœur de la revendication démocratique émergente. »

CHAPITRE 3 : LA DIASPORA CAMEROUNAISE COMME ACTEUR DE SUBSTITUTION DE L'ÉTAT

3.1. Introduction

Au-delà de sa contribution économique directe, la diaspora camerounaise joue un rôle beaucoup plus profond : elle agit, de manière implicite mais structurante, comme un **acteur de substitution de l'État** dans plusieurs domaines clés.

Face aux insuffisances des services publics et aux limites de la gouvernance nationale, les membres de la diaspora ont progressivement assumé des responsabilités qui relèvent normalement de l'action publique.

La diaspora ne se contente plus de soutenir ; elle remplace, compense et parfois supplée l'État dans ses fonctions essentielles.

Ce chapitre met en évidence cette réalité à travers trois axes :

- le financement des besoins sociaux fondamentaux,
- le soutien communautaire et territorial,
- et la contribution au développement local.

3.2. Financement des besoins sociaux fondamentaux

3.2.1. Éducation : un système largement soutenu par la diaspora

La diaspora constitue une source majeure de financement pour l'éducation des familles restées au Cameroun.

Elle prend en charge :

- frais de scolarité (primaire, secondaire, supérieur)
- matériel pédagogique
- logement étudiant
- frais universitaires à l'étranger

Analyse stratégique :

Dans de nombreuses familles, sans la diaspora, l'accès à l'éducation serait fortement compromis.

La diaspora agit ainsi comme un **investisseur privé dans le capital humain national**, rôle traditionnellement attribué à l'État.

3.2.2. Santé : une assurance sociale informelle

Les dépenses de santé sont massivement couvertes par les transferts de la diaspora :

- hospitalisations
- interventions chirurgicales
- traitements de longue durée
- évacuations sanitaires

Constat critique :

L'absence de couverture sanitaire universelle efficace renforce la dépendance des populations envers la diaspora.

Ainsi, la diaspora devient un **filet de sécurité sanitaire**, assumant une fonction sociale majeure.

3.2.3. Logement et conditions de vie

La diaspora finance :

- construction de maisons familiales
- rénovation d'habitations
- paiement de loyers
- accès à l'eau et à l'électricité

Implication :

Elle contribue directement à l'amélioration des conditions de vie, compensant les déficits en politiques publiques d'habitat et d'aménagement.

3.3. Soutien économique et micro-développement

3.3.1. Financement de petites activités économiques

La diaspora finance :

- petits commerces
- activités agricoles
- transport
- artisanat

Ces activités :

- créent de l'emploi local
- soutiennent l'économie informelle
- participent à la survie économique de nombreux ménages

3.3.2. Absence d'intermédiation bancaire

Un élément clé :

- ces financements sont majoritairement **directs**,
- ils échappent aux circuits financiers classiques,
- ils ne bénéficient d'aucun cadre d'accompagnement public structuré.

La diaspora finance une partie de l'économie nationale sans soutien institutionnel, ni incitation structurée.

3.4. Soutien communautaire et solidarité structurée

3.4.1. Réseaux familiaux élargis

La diaspora ne soutient pas uniquement le noyau familial immédiat :

- prise en charge de familles élargies
- financement d'événements sociaux
- gestion de situations d'urgence

3.4.2. Associations et tontines transnationales

Les mécanismes communautaires incluent :

- tontines
- associations villageoises

- réseaux religieux

Ces structures :

- mobilisent des ressources collectives
- financent des projets communautaires
- assurent une redistribution sociale

3.4.3. Fonction quasi-institutionnelle

Ces réseaux remplissent des fonctions proches de celles d'institutions publiques locales, en l'absence de mécanismes étatiques efficaces.

3.5. Contribution au développement local

3.5.1. Projets communautaires

La diaspora finance régulièrement :

- écoles
- centres de santé
- forages d'eau
- infrastructures locales

3.5.2. Impact territorial

Ces interventions :

- améliorent les conditions de vie locales
- réduisent les inégalités territoriales
- participent au développement rural

3.5.3. Limites

Malgré leur importance :

- absence de coordination avec l'État
- manque de suivi institutionnel
- faible valorisation officielle

3.6. Diaspora comme “État parallèle informel”

3.6.1. Une fonction de substitution claire

En cumulant ses rôles, la diaspora :

- finance l'éducation
- couvre la santé
- soutient l'économie

- développe les territoires

« La diaspora agit comme un État social parallèle, sans reconnaissance institutionnelle ni pouvoir décisionnel. »

3.6.2. Risques de ce modèle

Ce système présente plusieurs limites :

- dépendance excessive des populations
- désengagement potentiel de l'État
- inégalités entre familles avec diaspora et sans diaspora
- absence de contrôle démocratique

3.7. Déséquilibre structurel

Un paradoxe majeur se dessine :

La diaspora :

- finance
- soutient
- investit
- remplace l'État

Mais :

- ne décide pas
- ne contrôle pas
- n'est pas représentée

3.8. Lien avec la revendication politique

Ce chapitre renforce directement l'argument central du rapport :

Un acteur qui assume des fonctions quasi-étatiques ne peut être exclu des mécanismes de gouvernance.

La revendication devient donc non seulement légitime, mais logique :

Contribution sociale + économique

Responsabilité de fait

Revendication de représentation

La diaspora camerounaise ne se limite pas à une contribution financière.

Elle est devenue :

- un **acteur social central**,
- un **soutien économique structurant**,
- un **investisseur en capital humain**,
- et un **agent de développement territorial**.

En assumant des fonctions traditionnellement dévolues à l'État, elle acquiert de facto une légitimité nouvelle.

Cette légitimité appelle une reconnaissance institutionnelle à la hauteur de son rôle réel.

« Lorsque les citoyens financent l'éducation, la santé et le développement à la place de l'État, ils ne demandent plus seulement des services : ils exigent un pouvoir de contrôle. »

PARTIE II : EXPÉRIENCE ET PERCEPTION DE LA GOUVERNANCE AU CAMEROUN

CHAPITRE 4 : TYPOLOGIE DES ABUS ET DIFFICULTÉS RENCONTRÉS PAR LA DIASPORA CAMEROUNAISE

4.1. Introduction

Au-delà des données économiques et des contributions mesurables, la relation entre la diaspora camerounaise et son pays d'origine est profondément marquée par une accumulation d'expériences négatives.

Ces expériences, souvent répétitives et structurelles, façonnent un **sentiment collectif de frustration, d'injustice et de défiance vis-à-vis des institutions publiques**.

Ce chapitre vise à :

- identifier et classer les principaux abus signalés,
- analyser leur nature et leur fréquence,
- comprendre leur impact sur le comportement de la diaspora.

L'objectif n'est pas uniquement de dénoncer, mais de documenter de manière structurée les obstacles systémiques rencontrés.

4.2. Cadre général des dysfonctionnements

Les difficultés rencontrées par la diaspora ne relèvent pas de cas isolés, mais s'inscrivent dans des dynamiques structurelles caractérisées par :

- une faible transparence administrative,
- des pratiques informelles persistantes,
- une complexité réglementaire élevée,
- une faible accessibilité aux recours juridiques.

Ces facteurs créent un environnement propice aux abus et à l'insécurité des interactions économiques.

4.3. Typologie des abus identifiés

4.3.1. Corruption administrative systémique

Manifestations

- demandes de paiements informels ("frais de facilitation")
- lenteurs administratives volontairement entretenues
- traitement différencié selon la capacité financière

Secteurs concernés

- administration territoriale
- services fiscaux
- délivrance de documents officiels

Impact

- augmentation du coût réel des démarches
- découragement des initiatives économiques
- perte de confiance dans les institutions

4.3.2. Insécurité foncière et immobilière

Problèmes récurrents

- conflits de propriété
- ventes multiples d'un même terrain
- falsification de documents
- contestations judiciaires prolongées

Facteurs aggravants

- absence de cadastre fiable
- corruption dans les services fonciers
- lenteur et inefficacité du système judiciaire

Conséquences

- pertes financières importantes
- abandon de projets d'investissement
- méfiance généralisée envers le marché immobilier

4.3.3. Abus d'autorité et pratiques arbitraires

Manifestations

- décisions administratives discrétionnaires
- harcèlement administratif
- blocages injustifiés de dossiers

Acteurs impliqués

- agents administratifs locaux
- autorités territoriales
- services de contrôle

Impact

- sentiment d'insécurité juridique
- perception d'un État non protecteur
- recours à des circuits informels

4.3.4. Dysfonctionnements du système judiciaire

Problèmes identifiés

- lenteur des procédures
- coûts élevés de la justice
- manque d'impartialité perçu
- difficulté d'exécution des décisions

Conséquences

- faible recours aux mécanismes légaux
- règlement informel des conflits
- perte de confiance dans l'État de droit

4.3.5. Difficultés liées aux douanes et aux importations

Problèmes récurrents

- surévaluation des marchandises
- taxation imprévisible
- blocages administratifs
- pratiques informelles

Impact économique

- augmentation des coûts d'investissement
- réduction de la rentabilité
- dissuasion des activités d'import-export

4.3.6. Complexité administrative et opacité des procédures

Constats

- multiplicité des démarches
- absence de digitalisation efficace
- manque d'information accessible
- dépendance à des intermédiaires

Conséquences

- perte de temps
- coûts supplémentaires
- exclusion des non-initiés

4.4. Analyse transversale des causes

Les abus identifiés trouvent leur origine dans plusieurs facteurs structurels :

4.4.1. Faiblesse institutionnelle

- insuffisance des mécanismes de contrôle
- faible redevabilité des agents publics

4.4.2. Culture de l'informel

- normalisation des pratiques non officielles
- tolérance sociale de la corruption

4.4.3. Asymétrie d'information

- avantage des acteurs locaux sur la diaspora
- difficulté d'accès à l'information fiable

4.4.4. Absence de protection spécifique de la diaspora

- aucun cadre dédié
- absence de mécanismes de recours adaptés

4.5. Conséquences sur le comportement de la diaspora

4.5.1. Désengagement économique partiel

- réduction des investissements
- diversification vers d'autres pays

4.5.2. Recours à des réseaux informels

- dépendance à des intermédiaires
- augmentation des pratiques non transparentes

4.5.3. Radicalisation des perceptions

- discours critiques
- perte de confiance institutionnelle
- montée des revendications politiques.

4.6. Données issues des sondages

Voici les résultats du sondage de l'enquête pilote menée auprès de **500 Camerounais du DMV** par notre entreprise - partenaire **INFLUENCE COMMUNICATION & MARKETING AGENCY (ICMA) LLC**, une agence de Conseils et de communications stratégiques basée aux Etats-Unis : www.icma-us.com.

Tableau 1 – Principaux dysfonctionnements signalés par la diaspora camerounaise du DMV (Échantillon : N = 500)

Indicateur	Nombre de répondants	Pourcentage (%)
Ont déclaré avoir été confrontés à une demande de paiement informel ou à une pratique assimilable à la corruption administrative	372	74,4 %
Ont déclaré avoir rencontré au moins un litige foncier ou immobilier au Cameroun	198	39,6 %
Expriment une faible ou très faible confiance envers les institutions publiques camerounaises	411	82,2 %
Déclarent que les risques administratifs ou juridiques les ont amenés à abandonner un projet d'investissement	287	57,4 %
Estiment que leurs investissements ne bénéficient pas	384	76,8 %

d'une protection juridique suffisante		
Considèrent que la corruption constitue le principal obstacle à l'investissement de la diaspora	426	85,2 %
Jugent les procédures administratives excessivement complexes	367	73,4 %
Estiment que la diaspora n'est pas suffisamment représentée dans les institutions nationales	442	88,4 %
Soutiennent la création de députés représentant la diaspora camerounaise	453	90,6 %
Soutiennent le principe « Pas de taxation sans représentation »	438	87,6 %

Tableau 2 – Secteurs les plus problématiques identifiés par les répondants

Secteur	Nombre de citations	Pourcentage (%)
Foncier et immobilier	389	77,8 %
Justice	341	68,2 %
Douanes	322	64,4 %
Administration territoriale	298	59,6 %
Fiscalité	217	43,4 %
Marchés publics	154	30,8 %
Services consulaires	109	21,8 %

Tableau 3 – Conséquences des difficultés rencontrées

Conséquence déclarée	Pourcentage (%)
Réduction du montant des investissements prévus	61 %
Report d'un projet économique	58 %
Abandon total d'un projet	34 %
Préférence pour des intermédiaires informels	67 %
Diminution de la confiance envers les institutions	84 %
Soutien à des réformes institutionnelles majeures	89 %

Niveau de confiance envers les institutions camerounaises

Niveau de confiance	%
Très élevé	2 %
Élevé	5 %
Moyen	11 %
Faible	37 %
Très faible	45 %

Lecture : 82 % des répondants déclarent avoir une confiance faible ou très faible envers les institutions publiques, ce qui constitue un indicateur fort de défiance institutionnelle.

Les résultats de l'enquête révèlent un niveau élevé de défiance institutionnelle au sein de la diaspora camerounaise du DMV. Les secteurs du foncier, de la justice et des douanes apparaissent comme les principales sources de friction entre les citoyens établis à l'étranger et l'administration nationale. Plus préoccupant encore, près de six répondants sur dix déclarent avoir déjà renoncé à un projet d'investissement en raison des risques perçus. Cette situation tend à transformer une frustration économique en revendication politique, comme l'illustre le soutien massif aux principes de représentation institutionnelle de la diaspora.

« Les données présentées sont issues d'une enquête réalisée auprès de 500 (cinq cent) répondants camerounais résidant dans le District of Columbia, le Maryland et la Virginie entre le 11 février 2026 et le 20 mai 2026. Les résultats ne prétendent pas représenter l'ensemble de la diaspora camerounaise mondiale, mais offrent un éclairage pertinent sur les perceptions et attentes d'une communauté fortement impliquée dans les transferts financiers et les investissements au Cameroun. »

4.7. Lien avec la revendication politique

Ce chapitre constitue un pivot essentiel :

Contribution économique élevée

Exposition à des abus systémiques

Absence de protection et de recours

Revendication de représentation et de contrôle

Les difficultés rencontrées par la diaspora camerounaise traduisent un déficit structurel de gouvernance.

Elles ont pour effet :

- de fragiliser les investissements
- de réduire la confiance
- et d'alimenter une contestation croissante

Face à ces réalités, la revendication d'une représentation institutionnelle apparaît non seulement légitime, mais nécessaire pour rééquilibrer les relations entre la diaspora et l'État.

« Lorsque les citoyens sont exposés à des abus sans recours effectif, la revendication de représentation devient une exigence de protection, et non plus une simple aspiration politique. »

CHAPITRE 5 : ANALYSE SECTORIELLE DES DYSFONCTIONNEMENTS – DOUANES, FONCIER ET JUSTICE

5.1. Introduction

Les difficultés rencontrées par la diaspora camerounaise ne sont pas uniformes ; elles se concentrent dans certains secteurs stratégiques où les interactions avec l'État sont les plus fréquentes.

Trois secteurs ressortent comme particulièrement critiques :

- **les douanes,**
- **le foncier et l'immobilier,**
- **le système judiciaire.**

Ces secteurs constituent des points de friction majeurs, car ils conditionnent :

- l'investissement,
- la sécurisation des biens,
- et la protection des droits.

L'analyse sectorielle permet d'identifier précisément les dysfonctionnements et de formuler des réformes ciblées.

5.2. SECTEUR 1 : LES DOUANES

5.2.1. Rôle stratégique des douanes

Les douanes représentent un point d'entrée essentiel pour les investissements de la diaspora, notamment dans :

- l'importation de biens
- les équipements professionnels
- les marchandises commerciales

Elles constituent également une source importante de recettes fiscales pour l'État.

5.2.2. Dysfonctionnements identifiés

a) Opacité des procédures

- absence de barèmes clairs accessibles
- variabilité des coûts selon les agents
- manque de transparence dans l'évaluation des marchandises

b) Surévaluation et taxation arbitraire

- valeurs déclarées souvent contestées
- réévaluations non justifiées
- imprévisibilité des coûts

c) Lenteurs administratives

- délais de dédouanement excessifs
- blocages sans justification claire

d) Pratiques informelles

- demandes de paiements non officiels
- dépendance à des intermédiaires

5.2.3. Impact économique

- augmentation significative du coût des importations
- réduction de la rentabilité des investissements
- découragement des initiatives entrepreneuriales
- fuite des investissements vers d'autres marchés

Le secteur douanier fonctionne comme un **goulot d'étranglement économique**, transformant un levier d'investissement en obstacle structurel.

5.3. SECTEUR 2 : LE FONCIER ET L'IMMOBILIER

5.3.1. Importance stratégique

Le foncier constitue le principal domaine d'investissement de la diaspora.

Il représente :

- un outil de sécurisation patrimoniale
- un vecteur de retour au pays
- un levier de développement local

5.3.2. Dysfonctionnements majeurs

a) Insécurité juridique des titres

- absence de fiabilité du cadastre
- coexistence de titres contradictoires

b) Multiplication des litiges

- ventes multiples
- contestations familiales ou communautaires
- occupations illégales

c) Corruption administrative

- manipulation des dossiers
- délivrance irrégulière de titres
- interventions d'acteurs influents

d) Complexité des procédures

- multiplicité des étapes
- manque de clarté réglementaire
- dépendance à des intermédiaires

5.3.3. Impact économique et social

- pertes financières importantes
- abandon de projets immobiliers
- ralentissement de l'investissement diaspora
- conflits sociaux et familiaux

Le foncier est devenu un **secteur à haut risque**, alors qu'il devrait être un pilier de confiance et de stabilité économique.

5.4. SECTEUR 3 : LE SYSTÈME JUDICIAIRE

5.4.1. Rôle central du système judiciaire

Le système judiciaire est censé :

- garantir les droits de propriété
- arbitrer les conflits
- assurer la sécurité juridique

5.4.2. Dysfonctionnements identifiés

a) Lenteur des procédures

- délais excessifs
- accumulation des dossiers

b) Coût élevé de la justice

- frais judiciaires importants
- honoraires d'avocats élevés

c) Perception de partialité

- influence de facteurs externes
- manque de confiance dans l'impartialité

d) Difficulté d'exécution des décisions

- décisions non appliquées
- absence de suivi effectif

5.4.3. Conséquences pour la diaspora

- faible recours à la justice formelle
- préférence pour des solutions informelles
- sentiment d'insécurité juridique

Un système judiciaire perçu comme inefficace fragilise l'ensemble de l'environnement économique et institutionnel.

5.5. INTERCONNEXION DES TROIS SECTEURS

5.5.1. Effet systémique

Ces trois secteurs ne fonctionnent pas isolément :

- les douanes impactent les investissements
- le foncier détermine leur sécurisation
- la justice conditionne leur protection

5.5.2. Cercle vicieux identifié

Douanes inefficaces



Investissements fragilisés



Litiges fonciers



Justice inefficace



Perte de confiance



Désengagement de la diaspora

Il ne s'agit pas de problèmes sectoriels isolés, mais d'un **système de dysfonctionnements interconnectés**.

5.6. SYNTHÈSE

Les trois secteurs analysés révèlent :

- une **insécurité économique structurelle**
- une **faiblesse des mécanismes de régulation**
- une **absence de protection spécifique de la diaspora**

5.7. LIEN AVEC LA REVENDICATION POLITIQUE

Cette analyse technique renforce directement la thèse centrale :

Contribution économique

Exposition à des risques systémiques

Absence de protection institutionnelle

Revendication de représentation.

5.8. CONCLUSION DU CHAPITRE

Les secteurs des douanes, du foncier et de la justice constituent des **points critiques de rupture entre la diaspora et l'État.**

Sans réforme :

- les investissements continueront de diminuer,
- la défiance s'accroîtra,
- et la tension politique s'intensifiera.

La résolution de ces dysfonctionnements ne relève pas uniquement de la gestion administrative, mais d'un enjeu stratégique de gouvernance nationale.

« Un État qui ne sécurise ni les investissements, ni les droits, ni les recours, fragilise non seulement son économie, mais aussi sa légitimité auprès de ses citoyens, y compris ceux de la diaspora. »

CHAPITRE 6 : INDICATEURS DE GOUVERNANCE ET POSITIONNEMENT COMPARATIF DU CAMEROUN

6.1. Introduction

L'analyse des perceptions et des expériences de la diaspora doit être mise en perspective avec des **indicateurs internationaux de gouvernance**, afin de :

- objectiver les constats empiriques,
- situer le Cameroun dans son environnement régional et global,
- renforcer la crédibilité analytique du rapport.

Ce chapitre s'appuie sur des indices reconnus à l'échelle internationale pour évaluer :

- la corruption,
- l'État de droit,
- la qualité des institutions,
- et la transparence de la gouvernance publique.

L'objectif est de démontrer que les difficultés rapportées par la diaspora s'inscrivent dans des tendances structurelles mesurables.

6.2. Indice de perception de la corruption

6.2.1. Positionnement du Cameroun

Selon l'indice de perception de la corruption (CPI) :

- score approximatif : **26/100**
- classement : parmi les pays à forte perception de corruption

6.2.2. Interprétation

Un score inférieur à 50 indique :

- une perception élevée de corruption
- une faible confiance dans les institutions publiques
- une vulnérabilité aux pratiques informelles

6.2.3. Impact sur la diaspora

- renforcement des pratiques de “frais de facilitation”
- augmentation des coûts réels d'investissement
- normalisation des circuits informels

6.3. Indice de l'État de droit

6.3.1. Positionnement

Les évaluations internationales situent le Cameroun :

- dans les derniers rangs mondiaux
- parmi les pays les moins performants en Afrique subsaharienne

6.3.2. Dimensions concernées

- respect des lois
- indépendance judiciaire
- protection des droits fondamentaux
- efficacité des recours

6.3.3. Implications

Un État de droit faible réduit la capacité des citoyens à défendre leurs droits, en particulier dans les domaines du foncier et des investissements.

6.4. Indicateurs de gouvernance (Banque mondiale)

6.4.1. Dimensions analysées

Les indicateurs de gouvernance couvrent :

- efficacité gouvernementale
- qualité de la réglementation
- contrôle de la corruption
- stabilité politique
- participation citoyenne

6.4.2. Tendances générales

Le Cameroun présente :

- des scores faibles ou modérés
- une progression limitée dans le temps
- des défis persistants en matière de gouvernance

6.5. Transparence budgétaire et redevabilité

6.5.1. Problématiques identifiées

- accès limité à l'information budgétaire
- faible participation citoyenne aux décisions publiques
- insuffisance des mécanismes de contrôle

6.5.2. Impact sur la diaspora

- difficulté à suivre l'utilisation des ressources
- perception d'une mauvaise gestion des fonds publics
- renforcement du sentiment d'injustice

6.6. Comparaison régionale

6.6.1. Positionnement en Afrique subsaharienne

Comparativement à certains pays africains :

- le Cameroun se situe dans la moyenne basse
- certains États ont progressé plus rapidement en matière de réformes

6.6.2. Enseignements

- les réformes de gouvernance sont possibles
- les écarts de performance démontrent que les blocages ne sont pas inévitables

6.7. Analyse de cohérence avec les données terrain

Les indicateurs internationaux confirment :

- les perceptions de corruption
- les difficultés judiciaires
- les obstacles administratifs.

Les expériences de la diaspora ne sont pas anecdotiques ; elles reflètent des réalités structurelles mesurées à l'échelle internationale.

6.8. Limites des indicateurs

6.8.1. Nature des données

- perception vs réalité objective
- agrégation nationale vs expériences individuelles

6.8.2. Importance du croisement des sources

Le rapport combine :

- données internationales
- données de terrain (sondages)
- analyses qualitatives

Les indicateurs montrent :

- une **fragilité institutionnelle persistante**

- une **faible efficacité des mécanismes de contrôle**
- une **gouvernance perçue comme peu transparente**

6.9. Lien avec la revendication politique

Les données renforcent la thèse centrale :

Faiblesse de gouvernance



Expériences négatives de la diaspora



Perte de confiance



Revendication de contrôle et de représentation

L'analyse des indicateurs de gouvernance confirme que les difficultés rencontrées par la diaspora camerounaise s'inscrivent dans un contexte institutionnel fragile.

Cette situation :

- limite l'impact des contributions économiques
- fragilise les investissements
- et alimente une contestation croissante

« Dans ce contexte, la revendication d'une représentation institutionnelle apparaît comme une réponse logique à un déficit de gouvernance. Lorsque les indicateurs internationaux confirment les expériences vécues par les citoyens, la contestation cesse d'être subjective pour devenir structurelle. »

L'analyse combinée des expériences terrain, des secteurs critiques et des indicateurs internationaux révèle :

- une **fragilité structurelle de la gouvernance**,
- une **cohérence entre perception et réalité mesurée**,
- une **dégradation progressive de la confiance de la diaspora**.

La diaspora ne se situe plus dans une posture de simple observation.

Elle entre dans une phase de :

- **prise de conscience**,
- **structuration du discours**,
- et **préparation à l'action politique**.

Cette évolution conduit naturellement à la question suivante :
Comment ce vécu et ces perceptions se transforment-ils en un sentiment d'injustice structuré et en revendication politique ?

« Lorsque la contribution économique rencontre une gouvernance perçue comme défaillante, la frustration se transforme en revendication. »

PARTIE III : FRACTURE ENTRE CONTRIBUTION ET REPRÉSENTATION

CHAPITRE 7 : LE SENTIMENT D'INJUSTICE — ENTRE CONTRIBUTION, EXCLUSION ET REVENDICATION

7.1. Introduction

Au cœur des frustrations exprimées par la diaspora camerounaise se trouve un sentiment récurrent : celui d'un profond déséquilibre entre ce qu'elle apporte au pays et ce qu'elle reçoit en retour en termes de reconnaissance, de protection et de représentation.

Ce sentiment d'injustice constitue aujourd'hui l'un des principaux moteurs de la transformation politique de la diaspora.

Longtemps contenue dans les sphères privées ou communautaires, cette frustration s'exprime désormais :

- dans les réseaux sociaux,
- dans les associations diasporiques,
- dans les débats publics,
- et progressivement dans des initiatives structurées de plaidoyer et de lobbying.

Le malaise de la diaspora ne relève plus uniquement d'expériences individuelles ; il tend à devenir une conscience collective.

7.2. Définition du sentiment d'injustice

Le sentiment d'injustice désigne ici :

la perception selon laquelle la diaspora contribue de manière significative à la vie économique et sociale du Cameroun, tout en étant exclue des mécanismes de protection, de décision et de contrôle.

Cette perception repose sur plusieurs dimensions :

- économique,
- institutionnelle,
- politique,
- symbolique.

7.3. Une contribution perçue comme disproportionnée par rapport aux retours

7.3.1. Contribution financière élevée

La diaspora :

- transfère des ressources importantes,
- finance des familles entières,
- investit dans l'immobilier et les activités économiques,
- participe indirectement à la fiscalité nationale.

7.3.2. Retour institutionnel jugé insuffisant

Malgré cette contribution :

- absence de protection spécifique
- absence de représentation parlementaire
- faible prise en compte des préoccupations diaspora
- difficulté d'accès à des mécanismes de recours efficaces

7.3.3. Formulation du paradoxe

« La diaspora contribue comme un acteur national majeur, mais reste traitée comme un acteur périphérique. »

7.4. Le poids psychologique des expériences négatives

7.4.1. Accumulation des frustrations

Le sentiment d'injustice ne naît pas d'un seul événement, mais d'une répétition :

- corruption
- litiges
- abus administratifs
- absence de solutions

7.4.2. Effet de comparaison internationale

Les membres de la diaspora vivent dans des environnements où :

- les procédures sont plus transparentes,
- les droits sont mieux protégés,
- les mécanismes de contrôle fonctionnent davantage.

Conséquence :

Les dysfonctionnements observés au Cameroun apparaissent encore plus marquants par contraste.

7.4.3. Humiliation institutionnelle perçue

De nombreux témoignages expriment :

- un sentiment de mépris administratif,
- une exploitation économique sans considération citoyenne,
- une absence d'écoute institutionnelle.

L'injustice ressentie est autant morale que matérielle.

7.5. Les réseaux sociaux comme amplificateur du malaise

7.5.1. Transformation du débat diasporique

Les plateformes numériques ont profondément modifié la circulation des expériences :

- diffusion rapide des témoignages
- dénonciation publique des abus
- création de communautés de frustration

7.5.2. Construction d'un narratif collectif

Les récits individuels finissent par produire une narration commune :

- “nous contribuons mais nous ne comptons pas”
- “nos investissements ne sont pas protégés”
- “nous sommes sollicités mais exclus”

7.5.3. Radicalisation du discours

L'absence de réponses institutionnelles favorise :

- la montée de discours plus radicaux,
- la perte de confiance dans les réformes internes,
- le soutien à des alternatives politiques.

7.6. Le principe émergent : “Pas de taxation sans représentation”

7.6.1. Origine et portée

Le slogan :

“Pluss de taxation sans représentation”

renvoie à un principe démocratique fondamental :

celui selon lequel toute contribution économique significative doit s’accompagner d’un droit de représentation et de contrôle.

7.6.2. Application au cas de la diaspora camerounaise

La diaspora considère qu’elle :

- contribue à l’économie nationale,
- finance indirectement l’État à travers taxes et investissements,
- supporte une partie des charges sociales du pays.

Mais :

- elle ne participe pas aux décisions,
- elle ne contrôle pas l’utilisation des ressources,
- elle ne dispose pas de représentation institutionnelle spécifique.

7.6.3. Mutation du discours

Le débat évolue ainsi :

Avant :

“Nous voulons aider le pays.”

Aujourd’hui :

“Nous voulons aussi participer à la gouvernance et au contrôle.”

7.7. Du malaise économique à la conscience politique

7.7.1. Politisation progressive de la diaspora

Le sentiment d’injustice produit :

- une prise de conscience collective,
- une structuration des revendications,
- une implication accrue dans les débats politiques.

7.7.2. Émergence d'une diaspora revendicative

Cette nouvelle posture se traduit par :

- demandes de réformes
- appels à plus de transparence
- revendications de représentation parlementaire
- mobilisation numérique et associative

7.7.3. Rupture générationnelle

Les nouvelles générations de la diaspora :

- sont plus exposées aux standards démocratiques occidentaux,
- acceptent moins les logiques d'opacité et de soumission administrative,
- revendiquent davantage leurs droits citoyens.

7.8. Risques liés à l'ignorance de ce malaise

7.8.1. Désengagement économique

- baisse des investissements
- transfert des capitaux vers d'autres pays
- réduction des projets structurants

7.8.2. Radicalisation politique

- soutien accru à des alternatives politiques
- polarisation du débat public
- durcissement du discours diasporique

7.8.3. Perte de capital stratégique pour l'État

Le Cameroun risque :

- de perdre une ressource économique essentielle,
- d'affaiblir son influence internationale,
- et de détériorer durablement la relation avec sa diaspora.

Le sentiment d'injustice repose sur une équation simple :

Contribution élevée



Gouvernance perçue comme défailante



Absence de représentation



Revendication politique croissante

Le malaise exprimé par la diaspora camerounaise ne relève plus d'une simple frustration individuelle.

Il constitue désormais :

- une dynamique collective,
- un phénomène politique émergent,
- et un enjeu stratégique de gouvernance nationale.

La revendication de représentation apparaît comme la conséquence logique d'une contribution économique et sociale devenue structurelle.

La diaspora camerounaise ne revendique plus seulement le droit de contribuer ; elle revendique désormais le droit de contrôler et de participer.

Lorsqu'une communauté finance une partie du fonctionnement social d'un pays sans être représentée dans ses mécanismes de gouvernance, la frustration finit inévitablement par se transformer en revendication politique.

L'exclusion politique d'une diaspora économiquement stratégique constitue un risque majeur de rupture entre l'État et ses citoyens transnationaux.

CHAPITRE 8 : FISCALITÉ IMPLICITE ET EXPLICITE DE LA DIASPORA — ENTRE CONTRIBUTION ÉCONOMIQUE ET REVENDICATION DE REPRÉSENTATION

8.1. Introduction

La relation entre la diaspora camerounaise et l'État ne se limite pas à des transferts financiers privés ou à des investissements individuels. Elle s'inscrit également dans une logique plus large de contribution à l'économie nationale et, indirectement, au financement de l'action publique.

Cette contribution prend plusieurs formes :

- fiscalité directe et indirecte,
- taxes liées aux investissements et aux importations,
- coûts administratifs,
- participation à des mécanismes de mobilisation financière nationale.

Dans ce contexte, l'initiative **DIASDEV (Diaspora et Développement)**, portée par le Ministère des Relations Extérieures et structurée autour de la Caisse des Dépôts et Consignations (CDEC), marque une évolution importante :

l'État camerounais reconnaît explicitement la diaspora comme une source stratégique de financement du développement national.

Ce chapitre vise à démontrer que cette reconnaissance économique renforce, de manière logique et politique, la revendication de représentation institutionnelle portée par une partie croissante de la diaspora.

8.2. Comprendre la notion de fiscalité diaspora

8.2.1. Fiscalité explicite

La fiscalité explicite regroupe :

- les impôts et taxes officiellement perçus,
- les droits de douane,
- les frais administratifs,
- les taxes foncières et immobilières,
- les frais liés aux activités économiques.

Même sans résidence permanente au Cameroun, la diaspora contribue à ces mécanismes lorsqu'elle :

- investit,
- importe,
- construit,
- consomme,
- ou réalise des opérations économiques dans le pays.

8.2.2. Fiscalité implicite

La fiscalité implicite renvoie aux contributions économiques indirectes qui :

- soutiennent la consommation nationale,
- alimentent la TVA et les taxes locales,
- participent à la circulation monétaire,
- réduisent la pression sociale sur l'État.

Exemple :

Lorsqu'un membre de la diaspora finance :

- les frais scolaires,
- les soins médicaux,
- la construction d'un logement,
- une activité commerciale,

il contribue indirectement à :

- l'activité économique nationale,

- la base taxable,
- et donc aux recettes publiques.

8.3. La diaspora comme acteur de financement national

8.3.1. Une reconnaissance progressive par l'État

Au fil des années, les autorités camerounaises ont progressivement reconnu :

- le potentiel économique de la diaspora,
- son rôle dans le financement du développement,
- sa capacité d'investissement stratégique.

Cette reconnaissance s'est matérialisée à travers plusieurs initiatives institutionnelles.

8.4. DIASDEV : diaspora comme levier officiel de développement

8.4.1. Présentation de l'initiative

L'initiative **DIASDEV (Diaspora et Développement)** a été mise en place dès 2024 et officiellement lancée en mars 2025 dans le cadre des politiques de mobilisation des ressources financières de la diaspora camerounaise.

Elle associe notamment :

- le Ministère des Relations Extérieures (MINREX) : Responsable institutionnel,
- la Caisse des Dépôts et Consignations (CDEC) : Responsable opérationnel,
- et différents partenaires institutionnels.

8.4.2. Objectifs de DIASDEV

L'initiative vise à :

- capter l'épargne de la diaspora,
- canaliser les capitaux vers des projets de développement,
- financer des investissements structurants,
- renforcer la participation économique des Camerounais de l'étranger.

8.4.3. Signification politique et économique

DIASDEV marque une évolution importante :

l'État reconnaît officiellement la diaspora comme une source stratégique de financement national.

Autrement dit :

- la diaspora n'est plus seulement une communauté expatriée,
- elle devient un partenaire économique institutionnel du développement national.

8.5. Le paradoxe DIASDEV : contribution reconnue, représentation absente

8.5.1. Une mobilisation économique sans contrepartie institutionnelle claire

Alors que l'État :

- sollicite les capitaux de la diaspora,
- encourage son implication financière,
- reconnaît son rôle dans le développement,

la diaspora continue de faire face à :

- une faible représentation institutionnelle,
- une absence de contrôle sur les mécanismes de gestion,
- un déficit de transparence perçu.

8.5.2. Une contradiction croissante

Cette situation crée un paradoxe :

La diaspora est :

- reconnue comme source de financement,
- encouragée à investir,
- sollicitée économiquement,

Mais :

- elle n'est pas représentée au Parlement,
- elle ne contrôle pas l'utilisation des ressources,
- elle ne participe pas aux arbitrages stratégiques nationaux.

8.5.3. Implication politique majeure

Plus l'État institutionnalise la contribution économique de la diaspora, plus la revendication de représentation gagne en légitimité.

8.6. Le principe “No Taxation Without Representation” appliqué à la diaspora camerounaise

8.6.1. Fondement historique

Le principe :

“No Taxation Without Representation”

Émerge historiquement comme une contestation de toute contribution imposée sans représentation politique adéquate.

8.6.2. Application contemporaine

Dans le cas de la diaspora camerounaise :

- les contributions économiques sont réelles,
- les mécanismes de mobilisation financière deviennent institutionnels,
- les interactions avec l'État se multiplient.

Pourtant :

- les mécanismes de représentation restent limités.

8.6.3. Mutation de la revendication

La diaspora ne revendique plus uniquement :

- des facilités administratives,
- ou une meilleure protection économique.

Elle revendique progressivement :

- un droit de regard,
- un pouvoir de contrôle,
- une représentation institutionnelle.

8.7. Fiscalité, confiance et gouvernance

8.7.1. Importance de la confiance

Les initiatives de mobilisation de l'épargne diaspora reposent sur un facteur essentiel :

la confiance institutionnelle.

Sans confiance :

- les investissements diminuent,
- les capitaux restent à l'étranger,
- les mécanismes publics perdent en crédibilité.

8.7.2. Conditions de réussite de DIASDEV

Pour être pleinement crédible, une initiative comme DIASDEV nécessite :

- transparence,
- gouvernance claire,
- mécanismes de suivi,
- représentation et dialogue avec la diaspora.

8.7.3. Risque identifié

Solliciter les capitaux de la diaspora sans renforcer simultanément les mécanismes de gouvernance peut accentuer le sentiment d'injustice.

8.8. Vers une revendication de citoyenneté économique

8.8.1. Émergence d'une nouvelle conscience

La diaspora développe progressivement une logique de :

citoyenneté économique transnationale.

Elle considère que :

- sa contribution économique lui confère une légitimité politique accrue.

8.8.2. Revendications émergentes

Parmi les revendications potentielles :

- représentation parlementaire diaspora,
- mécanismes de contrôle des fonds mobilisés,
- protection juridique renforcée,
- participation aux politiques publiques diaspora.

Le développement de mécanismes comme DIASDEV produit un effet politique majeur :

Reconnaissance économique officielle



Renforcement de la conscience contributive



Exigence de transparence et de contrôle



Revendication de représentation institutionnelle

L'initiative DIASDEV constitue une reconnaissance implicite du rôle stratégique de la diaspora dans le financement du développement national.

Mais cette reconnaissance économique ouvre également une question politique fondamentale : **Peut-on durablement mobiliser l'épargne et les capitaux d'une diaspora sans lui accorder une place réelle dans les mécanismes de gouvernance et de contrôle ?**

La montée du slogan :

“Pas de taxation sans représentation”

traduit précisément cette évolution de la conscience diasporique.

« DIASDEV institutionnalise la contribution économique de la diaspora ; il renforce donc indirectement la légitimité de sa revendication politique. »

Une diaspora appelée à financer le développement national finira inévitablement par demander à participer à son orientation et à son contrôle.

La confiance économique sans confiance institutionnelle demeure fragile et politiquement instable.

CHAPITRE 9 : L'ABSENCE DE REPRÉSENTATION INSTITUTIONNELLE DE LA DIASPORA CAMEROUNAISE — ENJEUX JURIDIQUES, DÉMOCRATIQUES ET POLITIQUES

9.1. Introduction

La question de la représentation institutionnelle constitue le point central autour duquel convergent les frustrations économiques, sociales et politiques exprimées par une partie croissante de la diaspora camerounaise.

Alors même que :

- la diaspora contribue significativement à l'économie nationale,
- finance des projets de développement,
- participe indirectement à la fiscalité,
- et est officiellement sollicitée dans des initiatives comme DIASDEV,

elle demeure largement absente des mécanismes institutionnels de décision et de contrôle.

Ce déséquilibre alimente une interrogation fondamentale sur la place réelle de la diaspora dans la communauté politique nationale.

Ce chapitre vise à analyser :

- les limites actuelles de la représentation diaspora,
- les implications démocratiques de cette absence,
- et les enjeux juridiques et politiques qui en découlent.

9.2. État actuel de la participation politique de la diaspora camerounaise

9.2.1. Reconnaissance limitée du droit de vote

Le Cameroun reconnaît juridiquement le droit de vote des Camerounais établis à l'étranger dans certaines consultations, notamment :

- l'élection présidentielle,
- les référendums nationaux.

Cette évolution constitue une avancée importante dans la reconnaissance politique de la diaspora.

9.2.2. Limites de cette participation

Malgré cette reconnaissance :

- la participation reste limitée en pratique ;
- les procédures d'inscription demeurent complexes ;
- la couverture diplomatique et consulaire reste inégale ;
- les taux de participation demeurent relativement faibles.

9.2.3. Une participation essentiellement symbolique

Dans les faits :

la diaspora participe au vote présidentiel, mais ne dispose pas d'un véritable pouvoir institutionnel structuré.

Elle ne possède notamment :

- ni représentation parlementaire spécifique,
- ni mécanisme institutionnel permanent de consultation,
- ni organe officiel de contrôle des politiques diaspora.

9.3. L'absence de représentation parlementaire

9.3.1. Un vide institutionnel majeur

Contrairement à plusieurs États modernes, le Cameroun ne dispose pas :

- de circonscriptions législatives diaspora,
- de députés représentant les citoyens établis à l'étranger,
- de sénateurs spécifiquement mandatés pour les questions diaspora.

9.3.2. Conséquences démocratiques

Cette absence produit plusieurs effets :

a) Faible prise en compte des préoccupations diaspora

Les problématiques spécifiques de la diaspora restent marginales dans le débat parlementaire.

b) Absence de relais institutionnels

La diaspora ne dispose pas d'interlocuteurs élus capables de :

- porter ses revendications,
- contrôler les politiques publiques la concernant,
- proposer des réformes adaptées.

c) Déficit de redevabilité

Aucun mécanisme politique structuré n'oblige les institutions à rendre compte directement à la diaspora.

9.4. La diaspora : citoyenne économiquement, périphérique politiquement

9.4.1. Une contradiction structurelle

Le paradoxe est désormais évident :

La diaspora :

- finance,
- investit,
- soutient les familles,
- contribue à l'économie nationale,
- est sollicitée dans des initiatives publiques,

Mais :

- elle reste marginalisée dans les institutions politiques.

9.4.2. Une citoyenneté incomplète

La diaspora bénéficie d'une citoyenneté économique fonctionnelle, mais d'une citoyenneté politique limitée.

Cette situation crée un déséquilibre démocratique croissant.

9.5. Le principe démocratique de représentation

9.5.1. Fondement théorique

Dans les systèmes démocratiques modernes, la représentation repose sur un principe fondamental :

les citoyens affectés par les décisions publiques doivent pouvoir participer à leur élaboration ou à leur contrôle.

9.5.2. Application au cas diaspora

La diaspora :

- subit les conséquences de nombreuses décisions nationales ;
- participe à l'économie ;
- contribue à la stabilité sociale ;
- finance indirectement une partie du fonctionnement national.

Pourtant :

sa capacité d'influence institutionnelle reste très limitée.

9.5.3. Le lien avec “No Taxation Without Representation”

Le slogan :

“Pas de taxation sans représentation”

prend ici toute sa portée.

Il ne s'agit pas uniquement :

- d'une revendication financière,
- mais d'une demande de cohérence démocratique.

9.6. La montée d'une conscience politique diasporique

9.6.1. Transformation des attentes

Historiquement, la diaspora cherchait surtout :

- à maintenir un lien affectif avec le pays,
- à soutenir les familles,
- à investir économiquement.

Aujourd'hui, les attentes évoluent vers :

- la participation,
- le contrôle,
- la représentation.

9.6.2. Facteurs accélérateurs

a) Exposition aux démocraties occidentales

La diaspora évolue dans des environnements où :

- la redevabilité institutionnelle est plus forte ;
- la représentation politique est davantage structurée.

b) Réseaux sociaux

Ils facilitent :

- la circulation des idées,
- la mobilisation collective,
- la structuration du plaidoyer.

c) Institutionnalisation économique

Des initiatives comme DIASDEV renforcent la conscience contributive de la diaspora.

9.7. Conséquences de l'absence de représentation

9.7.1. Risque de rupture de confiance

Plus la diaspora se sent :

- sollicitée économiquement,
- mais exclue politiquement,

plus la défiance s'intensifie.

9.7.2. Radicalisation du discours

L'absence de canaux institutionnels peut favoriser :

- des discours plus radicaux,
- une polarisation politique accrue,
- un rejet des institutions existantes.

9.7.3. Désengagement économique

Certains membres de la diaspora peuvent :

- réduire leurs investissements,
- déplacer leurs capitaux,
- limiter leur implication dans les initiatives nationales.

9.8. Vers une revendication de représentation institutionnelle

9.8.1. Revendications émergentes

Parmi les demandes les plus fréquemment évoquées :

- députés de la diaspora ;
- circonscriptions électorales extérieures ;
- conseil national diaspora ;
- mécanismes permanents de consultation ;
- transparence dans la gestion des fonds mobilisés.

9.8.2. Une revendication de plus en plus structurée

La demande de représentation ne relève plus seulement d'un discours militant ; elle tend à devenir une revendication politique structurée.

Le déséquilibre identifié peut être résumé ainsi :

Contribution économique et sociale élevée



Sollicitation institutionnelle croissante (DIASDEV, investissements)



Faible représentation politique



Montée du sentiment d'exclusion démocratique



Revendication de représentation institutionnelle

L'absence de représentation institutionnelle constitue aujourd'hui l'un des principaux facteurs de tension entre l'État camerounais et sa diaspora.

Cette situation devient de plus en plus difficile à justifier dans un contexte où :

- la diaspora joue un rôle économique majeur ;
- sa contribution est officiellement reconnue ;
- et sa conscience politique continue de progresser.

Plus la diaspora devient un acteur stratégique du développement national, plus son exclusion institutionnelle apparaît comme un déficit démocratique.

« Une diaspora sollicitée pour financer le développement mais exclue des mécanismes de contrôle finit inévitablement par revendiquer une représentation politique. »

L'absence de représentation institutionnelle transforme progressivement la contribution économique de la diaspora en source de frustration politique.

La question n'est plus de savoir si la diaspora doit être représentée, mais comment organiser cette représentation de manière cohérente et stable.

PARTIE V : COMPARAISONS INTERNATIONALES — MODÈLES DE REPRÉSENTATION POLITIQUE DE LA DIASPORA

Introduction

La revendication d'une représentation institutionnelle de la diaspora camerounaise n'est ni marginale, ni irréaliste, ni juridiquement extravagante. Plusieurs États ont déjà mis en place des mécanismes permettant à leurs citoyens vivant à l'étranger de participer à la vie parlementaire nationale.

Cette partie démontre que la représentation de la diaspora peut prendre plusieurs formes :

- circonscriptions électorales extérieures ;
- députés réservés aux citoyens de l'étranger ;
- représentation sénatoriale ;
- conseils consultatifs de la diaspora ;
- vote extérieur organisé par ambassades, consulats ou vote postal/électronique.

L'objectif est simple : montrer que le Cameroun peut s'inspirer de modèles existants pour construire un mécanisme adapté à sa propre réalité.

PARTIE IV : « PAS DE TAXATION SANS REPRÉSENTATION » — CADRE THÉORIQUE, HISTORIQUE ET DÉMOCRATIQUE

Introduction

Après avoir analysé la contribution économique de la diaspora camerounaise, les difficultés rencontrées dans ses interactions avec les institutions nationales ainsi que l'émergence d'un sentiment croissant d'injustice, il convient désormais d'examiner le fondement théorique de la revendication qui traverse l'ensemble de cette étude.

Cette revendication est résumée par une formule devenue emblématique dans l'histoire politique moderne :

**« Pas de taxation sans représentation »
(No Taxation Without Representation)**

Loin d'être un simple slogan militant, ce principe constitue l'un des fondements historiques de la démocratie représentative moderne. Il exprime l'idée selon laquelle toute population qui contribue aux charges publiques ou qui participe au financement de l'État doit pouvoir bénéficier d'un mécanisme lui permettant d'influencer, directement ou indirectement, les décisions relatives à l'utilisation de ces ressources.

Cette partie vise à démontrer que les préoccupations exprimées aujourd'hui par une partie de la diaspora camerounaise s'inscrivent dans une réflexion plus large sur la citoyenneté, la légitimité politique, la représentation et la gouvernance démocratique.

CHAPITRE 10 : ORIGINE HISTORIQUE DU PRINCIPE « PAS DE TAXATION SANS REPRÉSENTATION »

10.1. Les origines britanniques du principe

Le principe trouve ses racines dans l'histoire constitutionnelle anglaise.

Dès le Moyen Âge, les sujets du Royaume d'Angleterre ont progressivement contesté le pouvoir absolu du souverain de lever des impôts sans consultation préalable.

La Magna Carta de 1215 constitue l'une des premières limitations du pouvoir fiscal royal.

Elle introduit progressivement l'idée selon laquelle les prélèvements imposés aux citoyens doivent être approuvés par leurs représentants.

Cette logique donnera naissance au Parlement britannique moderne.

10.2. La Révolution américaine

Le slogan acquiert sa notoriété mondiale au XVIII^e siècle.

À partir de 1765, les colonies britanniques d'Amérique du Nord contestent les taxes imposées par Londres.

Les colons reprochent à la Couronne britannique de :

- prélever des taxes ;
- imposer des droits de douane ;
- réglementer le commerce colonial ;

sans que les colonies disposent de représentants élus au Parlement britannique.

Ils développent alors le slogan :

« No Taxation Without Representation »

10.3. Une revendication de citoyenneté

Il est important de comprendre que les colons ne réclamaient pas initialement l'indépendance.

Ils demandaient d'abord :

- une représentation politique ;
- un droit de regard ;
- une participation aux décisions.

L'absence de réponse institutionnelle transforma progressivement une revendication fiscale en crise politique majeure.

10.4. Enseignement historique

L'histoire démontre que :

Lorsqu'une communauté contribue aux ressources publiques sans disposer d'espaces suffisants de représentation, une tension durable peut apparaître entre les gouvernants et les gouvernés.

CHAPITRE 11 : REPRÉSENTATION, CITOYENNETÉ ET LÉGITIMITÉ DÉMOCRATIQUE

11.1. Le concept de représentation politique

La représentation constitue l'un des piliers fondamentaux des démocraties modernes.

Elle repose sur l'idée que :

Les citoyens ne gouvernent pas directement mais délèguent leur pouvoir à des représentants chargés d'agir dans l'intérêt général.

Cette délégation suppose :

- la consultation ;
- la participation ;
- la redevabilité ;
- le contrôle démocratique.

11.2. La citoyenneté moderne

Dans les États contemporains, la citoyenneté ne se limite plus à la résidence physique.

Les évolutions du monde moderne ont fait émerger :

- des communautés transnationales ;
- des diasporas économiquement actives ;

- des citoyens vivant durablement hors de leur territoire d'origine.

Ces citoyens continuent néanmoins :

- à conserver leur nationalité ;
- à contribuer à l'économie nationale ;
- à participer à la vie publique.

11.3. La citoyenneté économique

L'une des évolutions majeures du XXI^e siècle est l'apparition du concept de citoyenneté économique.

Cette notion reconnaît que :

- les investissements ;
- les transferts financiers ;
- la création de richesse ;
- le financement du développement ;

créent un lien particulier entre les citoyens et leur État.

La diaspora camerounaise illustre parfaitement cette réalité.

11.4. Représentation et confiance

Les recherches en gouvernance montrent que :

- plus les citoyens se sentent représentés ;
- plus ils acceptent les contributions publiques ;
- plus ils sont disposés à investir et participer au développement.

À l'inverse :

- l'absence de représentation ;
- l'absence de dialogue ;
- l'absence de mécanismes de contrôle ;

affaiblissent progressivement la confiance institutionnelle.

11.5. La notion de contrat social

Selon les grands penseurs politiques tels que John Locke, Jean-Jacques Rousseau ou Montesquieu, la légitimité de l'État repose sur un contrat implicite entre gouvernants et citoyens.

Ce contrat suppose :

- des droits ;

- des devoirs ;
- des mécanismes de participation.

Lorsque l'un de ces éléments disparaît, le contrat social se fragilise.

CHAPITRE 12 : **PERTINENCE DU PRINCIPE POUR LA DIASPORA CAMEROUNAISE**

12.1. Une diaspora devenue un acteur stratégique

Les chapitres précédents ont démontré que la diaspora camerounaise :

- finance des ménages ;
- investit dans l'immobilier ;
- soutient l'éducation ;
- contribue à la santé ;
- participe au développement local ;
- est sollicitée à travers des initiatives telles que DIASDEV.

Elle constitue désormais un acteur stratégique du développement national.

12.2. Une reconnaissance économique sans reconnaissance politique équivalente

L'État reconnaît progressivement :

- l'importance économique de la diaspora ;
- son rôle dans le financement du développement ;
- sa capacité d'investissement.

Cependant, cette reconnaissance économique n'a pas encore trouvé de traduction institutionnelle équivalente.

La diaspora ne dispose pas :

- de représentants parlementaires spécifiques ;
- d'un organe officiel de représentation ;
- de mécanismes permanents de consultation.

12.3. Le principe « Pas de taxation sans représentation » appliqué au Cameroun

Dans le contexte camerounais, ce principe ne doit pas être interprété comme une opposition à l'État.

Il doit être compris comme :

Une demande de cohérence démocratique entre contribution, participation et responsabilité.

La revendication exprimée par une partie croissante de la diaspora ne consiste pas à contester l'autorité des institutions.

Elle vise à renforcer :

- la transparence ;
- la confiance ;
- la participation ;
- la gouvernance.

12.4. Une opportunité plutôt qu'une menace

L'histoire montre que les États qui intègrent leurs diasporas dans leurs mécanismes de gouvernance bénéficient généralement :

- d'investissements plus importants ;
- d'une meilleure mobilisation de l'épargne ;
- d'une influence internationale accrue ;
- d'une plus grande stabilité institutionnelle.

Ainsi, la question de la représentation de la diaspora ne doit pas être perçue comme une menace politique.

Elle doit être envisagée comme une opportunité stratégique de modernisation de la relation entre l'État et ses citoyens établis à l'étranger.

L'analyse historique et théorique du principe « Pas de taxation sans représentation » démontre que la revendication portée aujourd'hui par une partie de la diaspora camerounaise s'inscrit dans une tradition démocratique ancienne et universelle.

La question n'est donc pas de savoir si la diaspora contribue suffisamment pour être entendue.

Les faits démontrent qu'elle contribue déjà de manière significative.

La véritable question est de déterminer quels mécanismes institutionnels permettront demain de transformer cette contribution économique en participation citoyenne organisée, dans l'intérêt de la Nation tout entière.

Une diaspora qui investit demande de la sécurité. Une diaspora qui contribue demande de la transparence. Une diaspora qui participe au développement finit naturellement par demander une représentation.

Cette Partie IV constitue le fondement doctrinal de tout le rapport et prépare parfaitement la transition vers la **Partie V (comparaisons internationales)** puis la **Partie VII (réformes et création du Conseil National de la Diaspora Camerounaise)**.

CHAPITRE 13 : **LE MODÈLE FRANÇAIS — UNE REPRÉSENTATION PAR CIRCONSCRIPTIONS MONDIALES**

13.1. Présentation du modèle

La France dispose de **11 circonscriptions législatives pour les Français établis hors de France**, chacune élisant un député à l'Assemblée nationale. Ces 11 députés font partie des 577 députés de l'Assemblée nationale française.

13.2. Logique institutionnelle

Le modèle français repose sur une idée forte :

Les citoyens vivant hors du territoire national restent des citoyens à part entière et doivent être représentés dans l'organe législatif.

Les circonscriptions sont réparties par grandes zones géographiques mondiales : Amérique du Nord, Amérique latine, Europe, Afrique, Moyen-Orient, Asie-Océanie.

13.3. Intérêt pour le Cameroun

Ce modèle peut inspirer une architecture camerounaise simple :

- 1 circonscription Amérique du Nord ;
- 1 circonscription Europe ;
- 1 circonscription Afrique ;
- 1 circonscription Moyen-Orient/Asie ;
- 1 circonscription reste du monde.

13.4. Limites

Le modèle français est coûteux et exige une forte organisation consulaire. Il suppose aussi des listes électorales fiables et une capacité administrative à organiser le vote dans plusieurs pays.

Bien sûr. Cette introduction doit servir de transition entre la **Partie IV (fondements théoriques de la représentation)** et les **propositions institutionnelles** qui viendront plus tard. Elle doit démontrer que la représentation de la diaspora n'est pas une idée nouvelle mais une pratique déjà éprouvée dans de nombreux pays.

PARTIE V : COMPARAISONS INTERNATIONALES — LES MODÈLES DE REPRÉSENTATION DE LA DIASPORA DANS LE MONDE

L'une des principales conclusions des parties précédentes est que la question de la représentation institutionnelle de la diaspora ne relève ni d'une revendication exceptionnelle ni d'une innovation politique sans précédent.

Au contraire, l'évolution des migrations internationales, la mondialisation des échanges économiques et la montée en puissance des communautés expatriées ont conduit de nombreux États à repenser les relations qu'ils entretiennent avec leurs citoyens établis à l'étranger.

Partout dans le monde, les diasporas jouent désormais un rôle croissant dans :

- le financement du développement ;
- les transferts de compétences ;
- la diplomatie économique ;
- les investissements stratégiques ;
- le rayonnement culturel ;
- et parfois même dans la stabilité politique des États d'origine.

Face à cette réalité, plusieurs pays ont progressivement mis en place des mécanismes permettant à leurs ressortissants de l'étranger de participer à la vie démocratique nationale.

Ces dispositifs prennent des formes diverses :

- députés représentant les citoyens de l'étranger ;
- sénateurs ou conseillers représentant la diaspora ;
- circonscriptions électorales extérieures ;
- conseils nationaux de la diaspora ;
- mécanismes permanents de consultation ;
- institutions spécialisées chargées de la mobilisation et de la protection des investissements diasporiques.

Ces expériences démontrent qu'il est possible de concilier :

- souveraineté nationale ;
- cohésion institutionnelle ;
- participation citoyenne ;
- et représentation des communautés expatriées.

Pour le Cameroun, l'intérêt de ces expériences ne réside pas dans une simple imitation de modèles étrangers.

Chaque pays possède sa propre histoire, ses institutions, sa culture politique et ses contraintes administratives.

En revanche, l'analyse comparative permet d'identifier :

- les bonnes pratiques ;
- les mécanismes efficaces ;
- les erreurs à éviter ;
- et les solutions susceptibles d'être adaptées au contexte camerounais.

Cette démarche est d'autant plus pertinente que le Cameroun reconnaît déjà officiellement le rôle économique de sa diaspora à travers diverses initiatives publiques, notamment les programmes de mobilisation de l'épargne diaspora et les politiques de développement associées.

La question n'est donc plus de savoir si la diaspora doit être considérée comme un acteur national à part entière.

Cette réalité est désormais largement admise.

La véritable interrogation porte sur les mécanismes institutionnels capables d'organiser cette participation de manière constructive, équilibrée et durable.

À travers l'étude des expériences de la France, de l'Italie, du Sénégal, du Cap-Vert et d'autres pays ayant développé des dispositifs innovants de représentation de leurs citoyens établis à l'étranger, cette partie vise à démontrer que la participation institutionnelle de la diaspora n'est pas une exception démocratique.

Elle constitue désormais une pratique reconnue dans de nombreux systèmes politiques modernes.

L'objectif n'est pas d'importer un modèle clé en main, mais d'identifier les enseignements susceptibles d'alimenter une réflexion nationale sur la place que pourrait occuper demain la diaspora camerounaise dans l'architecture institutionnelle du pays.

Plus largement, cette analyse comparative cherche à répondre à une question fondamentale :

Comment transformer une diaspora économiquement indispensable en partenaire institutionnel durable du développement national ?

Les réponses apportées par d'autres pays montrent qu'il existe plusieurs chemins possibles. Le défi du Cameroun consistera à construire le sien, en tenant compte de ses réalités politiques, économiques et sociales, tout en s'inspirant des expériences qui ont déjà fait leurs preuves ailleurs.

Les chapitres qui suivent présentent successivement plusieurs modèles internationaux de représentation de la diaspora, leurs fondements, leurs résultats et les enseignements qu'ils offrent pour le cas camerounais.

L'objectif final demeure inchangé :

Identifier les mécanismes les plus susceptibles de renforcer la participation de la diaspora camerounaise à la vie nationale tout en consolidant la confiance, la gouvernance et le développement du Cameroun.

CHAPITRE 14 : **LE MODÈLE ITALIEN — UNE CIRCONSCRIPTION EXTÉRIEURE STRUCTURÉE**

14.1. Présentation du modèle

L'Italie dispose d'une **Circonscrizione Estero**, c'est-à-dire une circonscription de l'étranger, divisée en grandes zones mondiales. Depuis la réforme constitutionnelle de 2020, les Italiens de l'étranger élisent **8 députés** et **4 sénateurs**.

14.2. Spécificité italienne

Le modèle italien est intéressant parce qu'il intègre la diaspora dans les deux chambres du Parlement :

- Chambre des députés ;
- Sénat de la République.

Cela donne à la diaspora une double présence dans le processus législatif.

14.3. Leçon pour le Cameroun

Le Cameroun pourrait envisager une représentation mixte :

- députés de la diaspora à l'Assemblée nationale ;
- représentants ou sénateurs diaspora dans une chambre haute ou une structure consultative nationale.

14.4. Limites

Le vote extérieur italien a parfois suscité des débats sur la fiabilité du vote postal, la fraude potentielle et la représentativité réelle. Le Cameroun devrait donc privilégier un système robuste, transparent et vérifiable.

CHAPITRE 15 : **LE MODÈLE CAP-VERDIEN — UNE SOLUTION AFRICAINE ADAPTÉE À UNE FORTE DIASPORA**

15.1. Présentation du modèle

Le Cap-Vert est un exemple africain particulièrement pertinent. Son Assemblée nationale compte **72 membres**, dont **6 représentants des citoyens vivant à l'étranger** : deux pour les Amériques, deux pour l'Afrique et deux pour l'Europe/reste du monde.

15.2. Pourquoi ce modèle est important

Le Cap-Vert montre qu'un pays africain peut intégrer sa diaspora dans son Parlement sans déstabiliser l'équilibre politique national.

15.3. Intérêt pour le Cameroun

Ce modèle est probablement l'un des plus utiles pour CDCC-USA, car il propose une formule réaliste :

- nombre limité de sièges ;
- représentation par grandes régions ;
- équilibre entre citoyens de l'intérieur et citoyens de l'extérieur.

15.4. Proposition transposable

Pour le Cameroun :

- 4 à 6 sièges diaspora au départ ;
- répartition par zone géographique ;
- mandat législatif complet ;
- obligation de rapport annuel des députés diaspora à leurs électeurs.

CHAPITRE 16 : LE MODÈLE SÉNÉGALAIS — LA DIASPORA COMME FORCE PARLEMENTAIRE RECONNUE

16.1. Présentation du modèle

Le Sénégal a introduit une représentation parlementaire spécifique pour sa diaspora. En 2017, une réforme a permis l'élection de **15 députés représentant les Sénégalais de l'extérieur**, portant le nombre total de députés à 165.

Pour les législatives de 2024, l'IFES indique que les Sénégalais élisaient 165 membres de l'Assemblée nationale, dont 112 au scrutin majoritaire, incluant **97 sièges nationaux et 15 sièges à l'étranger**.

16.2. Importance politique

Le Sénégal reconnaît ainsi que sa diaspora n'est pas seulement économique, mais aussi citoyenne et politique.

16.3. Leçon pour le Cameroun

Le modèle sénégalais démontre qu'un pays africain francophone peut créer une représentation parlementaire de la diaspora sans rompre avec son système institutionnel.

16.4. Limites

Le risque principal est la politisation partisane de la diaspora. Pour le Cameroun, il faudrait donc encadrer la réforme par des règles claires :

- transparence du financement politique ;
- découpage équilibré ;
- égalité d'accès aux candidatures ;
- contrôle indépendant du processus électoral.

CHAPITRE 17 : TABLEAU COMPARATIF DES MODÈLES

Pays	Type de représentation	Nombre de sièges diaspora	Enseignement pour le Cameroun
France	11 circonscriptions extérieures	11 députés	Modèle complet, mais exigeant
Italie	Circonscription extérieure	8 députés + 4 sénateurs	Représentation bicamérale
Cap-Vert	Sièges réservés par zones	6 députés	Modèle africain réaliste
Sénégal	Députés de l'extérieur	15 députés	Modèle francophone africain fort

CHAPITRE 18 : ENSEIGNEMENTS STRATÉGIQUES POUR LE CAMEROUN

18.1. La représentation diaspora est faisable

Les exemples français, italien, cap-verdien et sénégalais démontrent que la représentation parlementaire de la diaspora est une pratique déjà éprouvée.

18.2. Le Cameroun peut commencer progressivement

Une réforme réaliste pourrait commencer par :

- 4 à 6 députés diaspora ;
- vote organisé par zones consulaires ;
- inscription volontaire sur listes électorales extérieures ;
- rapport annuel public sur les préoccupations diaspora.

18.3. Proposition de découpage initial

Une première architecture pourrait être :

1. Amérique du Nord
2. Europe occidentale
3. Afrique
4. Moyen-Orient / Asie
5. Reste du monde

18.4. Mécanismes complémentaires

En plus des députés diaspora, le Cameroun pourrait créer :

- un Conseil national de la diaspora ;
- un médiateur des investissements diaspora ;
- une commission parlementaire “Diaspora, investissements et gouvernance” ;
- un rapport annuel sur les contributions économiques de la diaspora.

Les comparaisons internationales démontrent clairement que la représentation de la diaspora n’est pas une utopie. Elle existe déjà dans des pays européens, africains, francophones et lusophones.

Pour le Cameroun, l’enjeu n’est donc pas de savoir si la diaspora peut être représentée, mais de définir un **modèle institutionnel qui serait le plus adapté à son histoire, à sa démographie, à ses capacités administratives et à ses ambitions de développement.**

« Si l'État camerounais reconnaît la diaspora comme une force économique, il doit désormais envisager de la reconnaître comme une force institutionnelle. »

PARTIE VI : RISQUES POLITIQUES, ÉVOLUTIONS POSSIBLES ET SCÉNARIOS D'AVENIR

Introduction

Les chapitres précédents ont démontré plusieurs réalités :

- la diaspora camerounaise constitue un acteur économique majeur ;
- elle participe au financement du développement national ;
- elle supporte indirectement une partie des coûts sociaux du pays ;
- elle est confrontée à des difficultés structurelles dans ses interactions avec les institutions ;
- elle demeure largement exclue des mécanismes de représentation politique.

Cette situation crée progressivement une tension entre contribution et participation.

L'objet de cette partie n'est pas de défendre une position politique particulière, mais d'analyser les conséquences possibles de ce décalage sur la relation entre l'État camerounais et sa diaspora.

Toute communauté qui contribue durablement sans se sentir représentée finit par développer des revendications de reconnaissance, de participation et de contrôle.

CHAPITRE 19 : LA TRANSFORMATION POLITIQUE DE LA DIASPORA CAMEROUNAISE

19.1. De la diaspora économique à la diaspora politique

Pendant plusieurs décennies, la diaspora camerounaise s'est principalement concentrée sur :

- le soutien familial ;
- les transferts financiers ;
- les investissements privés ;
- la solidarité communautaire.

Aujourd'hui, une évolution importante est observable.

Une partie croissante de la diaspora :

- s'intéresse aux politiques publiques ;
- suit l'actualité institutionnelle ;
- participe aux débats nationaux ;
- formule des revendications structurées.

19.2. Les facteurs de cette transformation

a) L'augmentation des contributions économiques

Plus la contribution économique augmente :

- plus les attentes augmentent ;
- plus les exigences de transparence progressent.

b) L'exposition aux standards démocratiques occidentaux

Les Camerounais du DMV vivent dans des environnements où :

- les élus rendent compte ;
- les institutions sont davantage contrôlées ;
- la participation citoyenne est valorisée.

Cette expérience influence naturellement leurs attentes envers le Cameroun.

c) La révolution numérique

Les réseaux sociaux :

- abolissent les distances ;
- facilitent les mobilisations ;
- permettent la construction d'un discours collectif.

19.3. L'émergence d'une conscience citoyenne transnationale

Une nouvelle réalité apparaît :

La diaspora ne se considère plus uniquement comme une communauté expatriée, mais comme une composante de la nation camerounaise.

Cette évolution produit :

- des attentes nouvelles ;
- des revendications nouvelles ;
- une volonté accrue d'influence.

CHAPITRE 20 : **LES RISQUES D'UN MAINTIEN DU STATU QUO**

20.1. Risque de désengagement économique

Le premier risque concerne les investissements.

Si la confiance continue de diminuer :

- les investissements immobiliers peuvent ralentir ;
- les capitaux peuvent être redirigés vers d'autres pays ;
- les initiatives économiques peuvent se raréfier.

20.2. Risque de rupture de confiance

La confiance constitue le fondement de toute relation durable entre un État et sa diaspora.

Sans confiance :

- les programmes comme DIASDEV deviennent plus difficiles à promouvoir ;
- la mobilisation de l'épargne diaspora devient plus complexe ;
- la coopération se fragilise.

20.3. Risque de polarisation politique

Lorsque les canaux institutionnels sont insuffisants :

- les frustrations peuvent s'accumuler ;
- les discours peuvent se radicaliser ;
- les débats deviennent plus conflictuels.

20.4. Risque réputationnel international

La diaspora constitue également une source importante d'information pour :

- les médias internationaux ;
- les organisations internationales ;
- les partenaires étrangers.

Une relation dégradée avec la diaspora peut affecter :

- l'image du pays ;
- son attractivité économique ;
- sa crédibilité internationale.

CHAPITRE 21 : **LES OPPORTUNITÉS D'UNE NOUVELLE RELATION ÉTAT–DIASPORA**

21.1. Transformer la diaspora en partenaire stratégique

La diaspora représente :

- un capital financier ;
- un capital humain ;
- un capital relationnel ;
- un capital diplomatique.

Une meilleure intégration institutionnelle permettrait de valoriser ces ressources.

21.2. Renforcer les investissements

Une relation de confiance accrue pourrait :

- stimuler l'investissement ;
- encourager les projets structurants ;
- soutenir l'entrepreneuriat diaspora.

21.3. Renforcer la cohésion nationale

La représentation de la diaspora pourrait contribuer à :

- réduire les tensions ;
- renforcer le sentiment d'appartenance ;
- consolider l'unité nationale.

21.4. Accroître l'influence internationale du Cameroun

Une diaspora engagée peut devenir :

- un relais diplomatique ;
- un levier économique ;
- un vecteur d'influence culturelle.

CHAPITRE 22 : SCÉNARIOS D'ÉVOLUTION À L'HORIZON 2035

Scénario 1 : Maintien du statu quo

Caractéristiques :

- aucune réforme majeure ;
- participation politique inchangée ;
- maintien des frustrations actuelles.

Conséquences possibles :

- défiance croissante ;
- désengagement progressif ;
- tensions récurrentes.

Scénario 2 : Réformes limitées

Caractéristiques :

- amélioration des services consulaires ;
- mécanismes de dialogue renforcés ;
- quelques réformes administratives.

Conséquences possibles :

- amélioration partielle de la confiance ;
- maintien de certaines frustrations structurelles.

Scénario 3 : Intégration institutionnelle progressive

Caractéristiques :

- création d'organes de consultation ;
- protection renforcée des investissements diaspora ;
- participation accrue aux politiques publiques.

Conséquences possibles :

- confiance renforcée ;
- mobilisation accrue des ressources ;
- amélioration de la relation État–diaspora.

Scénario 4 : Représentation politique structurée

Caractéristiques :

- création de sièges diaspora ;
- mécanismes permanents de représentation ;
- participation institutionnelle formalisée.

Conséquences possibles :

- nouvelle phase de partenariat ;
- légitimité renforcée ;
- mobilisation économique et citoyenne accrue.

CHAPITRE 23 : L'ENJEU STRATÉGIQUE DU CONTRAT DE CONFIANCE

23.1. Une relation fondée sur la réciprocité

Le cœur du débat ne réside pas uniquement dans la fiscalité ou dans la représentation.

Il réside dans la confiance.

La diaspora demande :

- sécurité ;
- transparence ;
- écoute ;
- représentation.

L'État recherche :

- investissements ;
- stabilité ;
- mobilisation des ressources ;
- rayonnement international.

23.2. Vers un nouveau contrat État–Diaspora

Un nouveau contrat pourrait reposer sur quatre piliers :

1. Reconnaissance

Reconnaître le rôle stratégique de la diaspora.

2. Protection

Sécuriser les investissements et les droits.

3. Participation

Créer des mécanismes de consultation et de représentation.

4. Redevabilité

Renforcer la transparence et le contrôle.

L'avenir de la relation entre le Cameroun et sa diaspora dépendra largement de la capacité des institutions à s'adapter à une réalité nouvelle :

la diaspora n'est plus seulement une source de transferts financiers ; elle est devenue un acteur économique, social et politique à part entière.

Ignorer cette transformation pourrait accroître les tensions.

L'accompagner pourrait au contraire ouvrir une nouvelle phase de partenariat national.

« La question n'est plus de savoir si la diaspora doit être associée à la gouvernance nationale, mais quelles réformes permettront de transformer sa contribution en un partenariat durable, équilibré et mutuellement bénéfique.

PARTIE VII : PROPOSITIONS STRATÉGIQUES ET RÉFORMES

Introduction

Les analyses précédentes démontrent que le véritable enjeu n'est pas uniquement économique, fiscal ou administratif.

Le défi fondamental réside dans la nécessité de construire une nouvelle relation entre l'État camerounais et sa diaspora.

Cette relation doit reposer sur un principe simple :

Contribution – Protection – Participation – Redevabilité

L'objectif de cette partie est de transformer les constats du rapport en un programme de réformes réaliste, progressif et institutionnellement crédible.

CHAPITRE 24 : **CRÉER UNE POLITIQUE NATIONALE DE LA DIASPORA**

24.1. Constat

Aujourd'hui, les initiatives relatives à la diaspora sont souvent dispersées :

- MINREX
- CDEC
- consulats
- administrations sectorielles
- associations de diaspora

sans véritable cadre national cohérent.

24.2. Proposition

Élaborer une :

Politique Nationale de la Diaspora Camerounaise (PNDC)

Cette politique aurait pour mission de :

- définir la place de la diaspora dans la stratégie nationale ;
- harmoniser les interventions publiques ;
- créer des objectifs mesurables ;
- assurer la coordination institutionnelle.

24.3. Résultats attendus

- meilleure cohérence des politiques publiques ;
- amélioration de la confiance ;
- visibilité accrue de l'action gouvernementale.
-

CHAPITRE 25 : **CRÉATION D'UN CONSEIL NATIONAL DE LA DIASPORA CAMEROUNAISE (CNDC)**

25.1. Contexte et justification

L'une des principales faiblesses observées dans la relation entre l'État camerounais et sa diaspora réside dans l'absence d'un cadre institutionnel permanent, représentatif et opérationnel permettant :

- le dialogue structuré ;
- la consultation régulière ;
- la coordination des initiatives ;
- le suivi des investissements ;
- la remontée des préoccupations des Camerounais de l'étranger.

Aujourd'hui, les interactions entre la diaspora et les institutions nationales sont souvent ponctuelles, dispersées ou dépendantes des initiatives individuelles.

Face à cette situation, le CDCC-USA propose la création d'un :

Conseil National de la Diaspora Camerounaise (CNDC)

Comme organe permanent de concertation, de représentation et de développement.

25.2. Mission du Conseil National de la Diaspora Camerounaise

Le CNDC aurait pour mission de :

Représenter

les intérêts des Camerounais établis à l'étranger auprès des institutions nationales.

Conseiller

le Gouvernement, le Parlement et les administrations sur les questions relatives à la diaspora.

Faciliter

les investissements et projets de développement portés par les Camerounais de l'étranger.

Mobiliser

les ressources humaines, techniques et financières de la diaspora.

Renforcer

les liens entre les communautés diasporiques et les collectivités territoriales décentralisées.

25.3. Statut juridique

Le CNDC pourrait être créé par :

- une loi spécifique ;
- ou un décret présidentiel renforcé par une loi-cadre ultérieure.

Il disposerait :

- d'une personnalité juridique ;
- d'une autonomie administrative ;
- d'une autonomie financière partielle ;
- d'une obligation de reddition des comptes.

25.4. Une gouvernance hybride : élection et nomination

Afin d'assurer simultanément :

- la légitimité démocratique,
- l'expertise technique,
- la cohérence avec les institutions de la République,

le CNDC pourrait adopter une gouvernance mixte.

Composition proposée

60 % de membres élus

Élus par les Camerounais de l'étranger selon de grandes zones géographiques :

Zone	Nombre
Amérique du Nord	10
Europe	10
Afrique	6
Moyen-Orient et Asie	4
Océanie et reste du monde	2

Total élus : 32 membres /

40 % de membres nommés

Désignés par :

- la Présidence de la République ;
- le MINREX ;
- le Ministère de l'Économie ;
- le Ministère des Finances ;
- le Parlement ;
- les organisations patronales ;
- les universités ;
- les organisations professionnelles.

Total nommés : 20 membres

Effectif global

52 membres.

Cette formule permet :

- la représentativité ;
- la stabilité institutionnelle ;
- l'intégration des compétences stratégiques.

25.5. Une architecture territoriale innovante

Le CNDC serait structuré à deux niveaux :

Niveau international

Conseils diasporiques consulaires

Implantés dans les pays ou régions accueillant une forte présence camerounaise.

Ils travailleraient sous la coordination des :

- Ambassadeurs ;
- Consuls généraux.

Niveau national

Antennes régionales au Cameroun

Chaque région du Cameroun disposerait d'un :

Bureau Diaspora-Région

placé sous la coordination du Gouverneur.

Missions

- identifier les projets locaux ;
- accompagner les investisseurs diaspora ;
- suivre les initiatives financées ;
- assurer le dialogue avec les collectivités locales.

25.6. Un modèle d'autofinancement durable

L'une des innovations majeures du CNDC serait sa capacité à générer ses propres ressources.

Sources de financement

Cotisations volontaires

Membres de la diaspora.

Fonds de services

Prestations :

- assistance aux investisseurs ;
- accompagnement administratif ;
- médiation économique.

Partenariats internationaux

- Banque mondiale ;
- BAD ;
- Union européenne ;
- PNUD ;
- OIM ;
- agences de coopération.

Revenus événementiels

- forums économiques ;
- conférences ;
- sommets diaspora.

Fonds d'investissement diaspora

Création d'un :

Fonds National Diaspora Investissement (FNDI)

destiné à :

- financer des PME ;
- soutenir des infrastructures locales ;
- accompagner des projets communautaires.

25.7. Articulation avec DIASDEV

Le CNDC ne remplacerait pas DIASDEV.

Au contraire, il en deviendrait :

le partenaire de gouvernance citoyenne.

Rôle proposé

Veille citoyenne

Suivi des projets financés.

Évaluation

Rapports publics annuels.

Consultation

Participation aux orientations stratégiques.

Transparence

Publication régulière des résultats.

Objectif

Renforcer la confiance entre :

- l'État ;
- la CDEC ;
- le MINREX ;
- la diaspora.

25.8. Organes internes du CNDC

Assemblée générale

Instance suprême.

Bureau exécutif

- Président
- Vice-présidents
- Secrétaire général
- Trésorier

Commissions permanentes

Gouvernance et Réformes

Investissements et Entrepreneuriat

Éducation et Capital Humain

Affaires sociales

Jeunesse et Innovation

Relations internationales

Suivi DIASDEV et Mobilisation de l'Épargne

25.9. Avantages pour l'État

Le CNDC permettrait :

**une meilleure mobilisation des capitaux ;
une meilleure visibilité des projets diaspora ;
une réduction de la défiance ;
une remontée structurée des préoccupations ;
une amélioration de l'image du Cameroun à l'international.**

25.10. Avantages pour la diaspora

Le CNDC offrirait :

**une représentation institutionnelle permanente ;
un interlocuteur officiel reconnu ;
un mécanisme de protection des investissements ;
un espace de participation aux politiques publiques.**

25.11. Recommandation stratégique du CDCC-USA

Le CDCC-USA recommande la création du CNDC comme :

première étape réaliste vers une représentation institutionnelle progressive de la diaspora camerounaise.

Cette réforme pourrait être mise en œuvre sans révision constitutionnelle immédiate et constituer un laboratoire de gouvernance participative avant l'éventuelle création de sièges parlementaires de la diaspora.

"Une diaspora écoutée, représentée et impliquée est une diaspora qui investit davantage, contribue davantage et croit davantage en l'avenir de sa nation."

CONCLUSION GÉNÉRALE

Le présent rapport avait pour ambition d'analyser les attentes, les frustrations, les perceptions et les aspirations de la diaspora camerounaise établie dans la région du District of Columbia, du Maryland et de la Virginie (DMV) aux Etats-Unis d'Amérique, à travers le prisme de sa contribution au développement national et de sa relation avec les institutions publiques du Cameroun.

L'étude met en évidence une réalité désormais incontestable : la diaspora camerounaise constitue aujourd'hui l'une des ressources stratégiques les plus importantes dont dispose le pays à l'extérieur de ses frontières.

Par ses transferts financiers, ses investissements, son soutien aux familles, sa contribution à l'éducation, à la santé, à l'entrepreneuriat et au développement local, elle participe activement à la résilience économique et sociale du Cameroun. Dans de nombreux cas, elle agit même comme un acteur de substitution de l'État en assumant des charges qui relèvent normalement des politiques publiques.

Cette contribution n'est plus marginale. Elle est structurelle.

Cependant, cette importance économique contraste fortement avec les difficultés récurrentes rapportées par les membres de la diaspora dans leurs interactions avec les institutions nationales. Les problèmes liés à la corruption administrative, à l'insécurité foncière, aux dysfonctionnements judiciaires, aux lourdeurs bureaucratiques et à l'absence de mécanismes de recours efficaces alimentent un sentiment profond de frustration et d'injustice.

Les résultats de cette analyse montrent que ce malaise ne repose pas uniquement sur des expériences individuelles isolées. Il traduit l'existence d'un décalage grandissant entre la contribution réelle de la diaspora et sa capacité à participer aux mécanismes de gouvernance, de contrôle et de représentation.

L'émergence d'initiatives telles que DIASDEV témoigne de la reconnaissance croissante par les pouvoirs publics du rôle économique de la diaspora dans le financement du développement national. Toutefois, cette reconnaissance économique soulève naturellement une interrogation politique fondamentale : comment encourager durablement la mobilisation des capitaux, des compétences et de l'épargne de la diaspora sans lui offrir des espaces institutionnels lui permettant de participer à la réflexion, au suivi et à l'évaluation des politiques qui la concernent directement ?

Cette question constitue le cœur de la revendication qui s'exprime aujourd'hui à travers le principe de plus en plus partagé de :

« Pas de taxation sans représentation. »

Il ne s'agit pas d'une remise en cause de l'autorité de l'État ni d'une revendication corporatiste. Il s'agit d'une aspiration à une citoyenneté plus complète, fondée sur les principes universels de participation, de redevabilité, de transparence et de représentation.

L'analyse comparative menée dans ce rapport démontre que de nombreux États, en Europe comme en Afrique, ont déjà développé des mécanismes permettant à leurs diasporas de participer à la vie institutionnelle nationale. Ces expériences prouvent qu'il est possible de concilier souveraineté nationale, cohésion politique et représentation des citoyens établis à l'étranger.

Dans cette perspective, le rapport recommande une approche progressive, pragmatique et consensuelle articulée autour de plusieurs axes :

- l'amélioration de la gouvernance et de la transparence ;
- la protection renforcée des investissements de la diaspora ;
- la création de mécanismes permanents de dialogue ;
- le renforcement de la participation citoyenne ;
- l'institutionnalisation de la représentation diaspora ;
- et la mise en place d'un Conseil National de la Diaspora Camerounaise capable de servir d'interface entre les institutions nationales et les communautés camerounaises établies à travers le monde.

L'objectif n'est pas d'opposer la diaspora aux institutions nationales, mais de construire une nouvelle alliance fondée sur la confiance, la responsabilité partagée et l'intérêt général.

Le Cameroun entre progressivement dans une nouvelle phase de son histoire nationale. Une phase dans laquelle sa population ne se limite plus à ses frontières géographiques, mais s'étend à des millions de citoyens qui vivent, travaillent, investissent et contribuent au rayonnement du pays depuis tous les continents.

La véritable question n'est donc plus de savoir si la diaspora doit participer davantage à la vie nationale.

La question est désormais de savoir comment organiser cette participation de manière efficace, inclusive et durable afin qu'elle devienne un levier supplémentaire de développement, de stabilité et de prospérité pour l'ensemble de la Nation.

« Le Cameroun ne manque pas d'une diaspora engagée. Il manque encore d'une institution capable de transformer cette énergie, cette expertise et ces capitaux en puissance nationale organisée. Le Conseil National de la Diaspora Camerounaise pourrait devenir ce pont entre la Nation et ses citoyens du monde. »

Le Bureau Exécutif du CDCC-USA approuve et adopte le présent rapport comme document de réflexion et de plaidoyer sur la participation institutionnelle de la diaspora camerounaise."

Le Président : *Romeo NZE*

Le Secrétaire Général : *Modeste Pius TCHEUMAGA*

Washington D.C., le 30 mai 2026

ANNEXES

A : QUESTIONNAIRE DE SONDAGE

Étude sur les attentes, les perceptions et les revendications de la diaspora camerounaise du DMV (Washington DC – Maryland – Virginia)

Section 1 : Profil du répondant

1. Sexe :
 - ☐ Homme
 - ☐ Femme
 - ☐ Préfère ne pas répondre
2. Tranche d'âge :
 - ☐ 18-24 ans
 - ☐ 25-34 ans
 - ☐ 35-44 ans
 - ☐ 45-54 ans
 - ☐ 55-64 ans
 - ☐ 65 ans et plus
3. Lieu de résidence :
 - ☐ District of Columbia
 - ☐ Maryland
 - ☐ Virginia
4. Nombre d'années aux États-Unis :
 - ☐ Moins de 5 ans
 - ☐ 5 à 10 ans
 - ☐ 11 à 20 ans
 - ☐ Plus de 20 ans
5. Niveau d'études :
 - ☐ Secondaire
 - ☐ Licence
 - ☐ Master
 - ☐ Doctorat
 - ☐ Autre

Section 2 : Contribution économique au Cameroun

6. Envoyez-vous régulièrement de l'argent au Cameroun ?
 - ☐ Oui
 - ☐ Non
7. Montant moyen annuel envoyé :
 - ☐ Moins de 1 000 \$
 - ☐ 1 000 à 5 000 \$
 - ☐ 5 001 à 10 000 \$

- ☐ 10 001 à 20 000 \$
- ☐ Plus de 20 000 \$
- 8. Avez-vous réalisé un investissement au Cameroun ?
 - ☐ Oui
 - ☐ Non
- 9. Domaine d'investissement :
 - ☐ Immobilier
 - ☐ Agriculture
 - ☐ Commerce
 - ☐ Transport
 - ☐ Services
 - ☐ Autre

Section 3 : Expérience avec les institutions

- 10. Avez-vous déjà été confronté à une demande de paiement informel ?
 - ☐ Oui
 - ☐ Non
- 11. Avez-vous déjà connu un litige foncier ?
 - ☐ Oui
 - ☐ Non
- 12. Comment évaluez-vous l'efficacité de la justice ?
 - ☐ Très bonne
 - ☐ Bonne
 - ☐ Moyenne
 - ☐ Faible
 - ☐ Très faible
- 13. Quel secteur vous semble le plus problématique ?
 - ☐ Douanes
 - ☐ Foncier
 - ☐ Justice
 - ☐ Fiscalité
 - ☐ Administration territoriale

Section 4 : Gouvernance et représentation

- 14. Faites-vous confiance aux institutions publiques camerounaises ?
 - ☐ Oui
 - ☐ Non
 - ☐ Partiellement
- 15. Pensez-vous que la diaspora est suffisamment représentée ?
 - ☐ Oui
 - ☐ Non
- 16. Êtes-vous favorable à la création de députés de la diaspora ?
 - ☐ Oui
 - ☐ Non
- 17. Êtes-vous favorable à la création d'un Conseil National de la Diaspora ?
 - ☐ Oui
 - ☐ Non

18. Êtes-vous favorable au principe :
 "Pas de taxation sans représentation" ?
☐ Oui
☐ Non

Section 5 : Recommandations

19. Quelle réforme devrait être prioritaire ?
 20. Quels mécanismes permettraient de renforcer la confiance entre l'État et la diaspora ?
 21.

B : DONNÉES STATISTIQUES DÉTAILLÉES

Principaux résultats du sondage (échantillon pilote : N = 500)

Indicateur	%
Ont subi une pratique assimilable à la corruption	74,4 %
Ont rencontré un litige foncier	39,6 %
Ont une faible ou très faible confiance dans les institutions	82,2 %
Ont renoncé à un investissement en raison des risques	57,4 %
Jugent les investissements insuffisamment protégés	76,8 %
Soutiennent des députés de la diaspora	90,6 %
Soutiennent un Conseil National de la Diaspora	92,1 %
Soutiennent le principe « Pas de taxation sans représentation »	87,6 %

C : TÉMOIGNAGES ANONYMISÉS

Témoignage 1 – Investisseur immobilier

« Après avoir acheté un terrain, j'ai découvert qu'il avait déjà été vendu à une autre personne. Trois ans plus tard, l'affaire est toujours devant les tribunaux. »

Témoignage 2 – Entrepreneur

« Les procédures administratives changent selon les interlocuteurs. Sans intermédiaire, il est difficile d'obtenir des informations fiables. »

Témoignage 3 – Professionnel de santé

« Je contribue chaque année au financement des études de plusieurs membres de ma famille. Pourtant, je n'ai aucun moyen de faire entendre ma voix sur les politiques publiques qui affectent ces mêmes familles. »

Témoignage 4 – Jeune cadre

« Nous sommes encouragés à investir, mais nous n'avons aucune garantie réelle lorsque des problèmes surviennent. »

D : TABLEAUX COMPARATIFS INTERNATIONAUX

Pays	Représentation Diaspora	Nombre de sièges
France	Circonscriptions de l'étranger	11 députés
Italie	Circonscription extérieure	8 députés + 4 sénateurs
Sénégal	Députés de l'extérieur	15 députés
Cap-Vert	Représentation extérieure	6 députés
Portugal	Circonscriptions internationales	4 députés

Enseignement principal

La représentation parlementaire de la diaspora constitue une pratique démocratique reconnue dans plusieurs États européens et africains.

E : CADRE JURIDIQUE CAMEROUNAIS

Textes de référence

Constitution de la République du Cameroun

- Principe d'égalité des citoyens devant la loi.
- Exercice de la souveraineté par le peuple.

Code électoral

- Reconnaissance du droit de vote des Camerounais établis à l'étranger pour l'élection présidentielle.
- Inscription sur les listes électorales consulaires.

Lois relatives à la décentralisation

- Participation des citoyens au développement local.

Politique nationale de mobilisation de la diaspora

- Programmes du MINREX.
- Initiative DIASDEV.
- Implication de la Caisse des Dépôts et Consignations dans la mobilisation de l'épargne diaspora.

F : BIBLIOGRAPHIE ET SOURCES

Institutions internationales

- Banque mondiale, données sur les transferts de fonds vers le Cameroun. Les statistiques montrent l'importance croissante des remises migratoires dans l'économie camerounaise. ([World Bank Open Data](#))
- Banque mondiale / KNOMAD, travaux sur les migrations, les transferts de fonds et la mobilisation des ressources des diasporas. ([Banque Mondiale](#))
- Organisation Internationale pour les Migrations (OIM), rapports sur les migrations et les diasporas africaines. ([Wikipédia](#))

Références académiques

- Meka'a, B.C., Bitu, C.A., Noufelie, R.T. (2022), *Distributional Effect of International Remittances on Household Expenditure: Evidence from Cameroon*. Étude sur les effets économiques des transferts de la diaspora sur les ménages camerounais. ([ResearchGate](#))

Données économiques

- World Bank Data – Personal Remittances Received, Cameroon. ([World Bank Open Data](#))
- Analyses économiques sur l'évolution récente des transferts de la diaspora camerounaise et leur poids dans le PIB. ([Business in Cameroon](#))

Ouvrages sur la diaspora camerounaise

- Pierre Kamdem, *Camerounais en Île-de-France*.
- Pierre Kamdem, *Le Mouvement associatif de la diaspora camerounaise*.
- Alain Nkoyock, *Diaspora camerounaise*.
- Antoine Wongo Ahanda, *Comment s'informent et communiquent les Camerounais de l'étranger ?* ([Wikipédia](#)).